

N°15

MARS

2012

REVUE
POLITIQUE
MENSUELLE
DU PCF

P.26 REVUE DES MÉDIA

FAUT-IL GERMANISER
NOTRE MODÈLE SOCIAL
Par Alain Vermeersch

P.30 COMMUNISME
EN QUESTION

UN REGARD SUR LA
POLITIQUE ET SUR
MARX
Par Francette Lazard

P.34 PRODUCTION DE TERRITOIRES

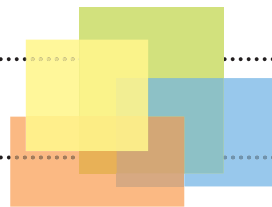
DÉLOCALISATION,
DÉSURBANISATION,
DÉTERRITORIALISATION...
DÉSHUMANISATION
Par Corinne Luxembourg

LA REVUE DU PROJET

► P.6 LE DOSSIER

POLITIQUES DU GENRE

LECTRICES, LECTEURS...



ABONNEZ-VOUS

(À photocopier et à renvoyer à l'adresse suivante) : **SERVICE ABONNEMENT**
i-Abo/La Revue du projet
11 rue Gustave Madiot
91070 BONDOUFLE

BULLETIN D'ABONNEMENT TARIFS : Durée 1 an/10 numéros : 50 €

Tél. : 01 60 86 03 31

Fax : 01 55 04 94 01

Mail : larevueduprojet@i-abo.fr

Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement)

à l'ordre de La Revue du Projet

Je règle par carte bancaire : CB/VISA EUROCARD / MASTERCARD

N° de la carte EXPIRE LE

J'indique les 3 derniers chiffres du numéro imprimé au dos de ma carte :

Prénom Nom

Adresse.....

Code Postal.....Ville

Mail Mobile(*)

Signature

(*) information utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement

Date : ___ / ___ / ___

SOMMAIRE

2

4 FORUM DES LECTEURS/LECTRICES

5 REGARD

« Déshonneur national » ou village abritant l'humanité dans le ventre de Paris

6 ▶ 19 LE DOSSIER

POLITIQUES DU GENRE

Clément Arambourou Questions de genre : luttés tous azimuts

Michèle Riot-Sarcey Qu'est-ce que le genre dont on parle ?

Laurence Cohen, Elisabeth Ackermann,

Francine Perrot Egalité femmes/hommes des différences à l'indifférence

Jean-Claude Raffy Homosexualité et genre : un combat contre l'homophobie.

Nicole-Claude Mathieu Sexe et genre

Judith Butler Simplement culturel

Maurice Godelier La famille en chantier

Françoise Picq Femministes des années soixante-dix et d'aujourd'hui, quid de la troisième vague ?

Éric Fassin L'avenir sera-t-il queer ?

Arnaud Alessandrin La question trans' : constats et perspectives

Claudine Cordillot Mariage d'un couple d'hommes à Villejuif en toute (l)égalité

Front de gauche extrait du programme

20 COMBAT D'IDÉES

Gérard Sreiff : Les 150 sociétés qui (dé)tiennent le monde.

22 SONDAGES

Pratiques culturelles, les inégalités perdurent

23 PROGRAMME DU FRONT DE GAUCHE EN DÉBAT

Une nouvelle ambition pour le sport français

24 NOTES DE SECTEUR

Jacques Fath Comment une France de gauche peut-elle agir pour le désarmement ?

Laurent Klajnbaum Un guide militant

26 REVUE DES MÉDIA

Alain Vermeersch : Faut-il germaniser notre modèle social ?

28 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**

• Jean-Luc Nancy, Aurélien Barrau, *Dans quel monde vivons-nous ?*

• Yvon Quiniou, *L'homme selon Marx. Pour une anthropologie matérialiste*

• Didier Fassin, *La force de l'ordre.*

Une anthropologie de la police des quartiers

• Sophie Aouillé et all., *Manifeste pour la psychanalyse*

• Jacques BIDET, *L'ÉTAT-monde. Libéralisme, socialisme et communisme à l'échelle globale*

30 COMMUNISME EN QUESTION

Francette Lazard Un regard sur la politique et sur Marx

32 HISTOIRE

Maurizio Gribaudi Autour de 1848 : quelques réflexions sur l'élection du président de la République au suffrage universel

34 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Corinne Luxembourg Délocalisation, désurbanisation, déterritorialisation... déshumanisation

36 SCIENCES

Amar Bellal Énergies renouvelables : entre réalités, mythes et vraies potentialités

38 CONTACTS / RESPONSABLES DES SECTEURS

Part de femmes et part d'hommes s'exprimant dans ce numéro.

Parce que prendre conscience d'un problème, c'est déjà un premier pas vers sa résolution, nous publions, chaque mois, un diagramme indiquant le pourcentage d'hommes et de femmes s'exprimant dans la revue.



Nous disposons d'une édition *La Revue du Projet* publiée et recommandée par la rédaction de **Mediapart**. Nous vous invitons à participer à cette collaboration en réagissant, en commentant et en diffusant largement les contributions que nous mettons en ligne. <http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet>

Note : Pour tout commentaire concernant cette édition, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : nicolasdutent@gmail.com

Femmes Hommes





LE JOUR D'APRÈS

Après la fureur de la campagne électorale, la chaleur des meetings, les cris, l'enthousiasme, après que le chaudron a été chauffé à blanc viendra le jour d'après.

Il serait présomptueux de préjuger de la situation politique future. Le Front de gauche est en bonne voie, cela me semble être un acquis. Pour le reste, mon âge avançant, j'apprends à me méfier comme de la peste des jugements définitifs.

Donc laissant de côté la futurologie, je me propose juste d'évoquer ce qui me semble être quelques nécessités de notre travail à venir.

La vertu de notre candidat à l'élection présidentielle a puissamment contribué à redonner de la dignité et du courage à celles et ceux à qui le système médiatique et politique dénie toute existence. Plus encore, la dynamique commune du Front de gauche a permis à tout un peuple militant, et au delà dans une capillarité de valeurs, de points de vue, d'engagements, d'éprouver sa force de conviction et d'action.

Ce constat fait, je veux m'attarder sur quelques conséquences pour notre parti.

La première consiste à observer le grand écart entre les forces disponibles et les capacités à les organiser. Et ce n'est pas, seulement, un problème de cartes, d'huile de coude ou d'un quelconque volontarisme. Il s'agit d'un problème de conception. Quelle est la place, authentique, de ce que nous appelons militantisme ? Ou encore comment concevons-nous l'action organisée ? Est-ce juste l'addition des hasards de l'initiative locale ? Quant à moi, je pense que notre organisation actuelle est une préhistoire, des

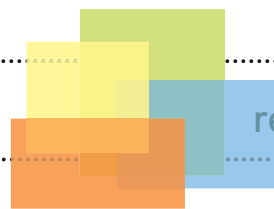
prémices éparses d'un chemin à trouver qui permettra aux bonnes volontés de trouver la force d'un cadre national. Porte-à-porte, *sms*, appels téléphoniques, assemblées de quartiers, sorties d'entreprises, assemblées citoyennes, tout cela travaille une même idée : reprendre nos vies en main, (re-)construire des liens de solidarités sociales et politiques, (re-)trouver une sociabilité politique populaire. Pour émerger puissamment, tout cela a besoin d'institutions, d'outils, d'idées directrices. Notre rapport à l'organisation de ces dernières années est largement marqué par la critique disons de la période stalinienne pour faire court. Il est temps à présent de résoudre la contradiction, de passer à autre chose.

La deuxième consiste à observer le dessèchement moral d'une grande part des élites, leur cynisme assumé, leurs sourires narquois à l'évocation des valeurs et nos propres difficultés à extraire le débat politique de sa réduction à la bonne gouvernance des contraintes. C'est la question des voies d'une nouvelle hégémonie culturelle. Il s'agit moins là, de considérer qu'il s'agit d'écrire des lignes définitives pour décrire la société que nous voulons, que de mettre en mouvement, fédérer, agréger les réseaux intellectuels, syndicaux, citoyens disponibles pour penser autrement l'avenir. L'initiative d'élus pour favoriser les circuits agricoles courts pour l'alimentation des cantines, des syndicalistes qui présentent des alternatives à un plan de délocalisation, le mariage homo célébré à Villejuif, notre modeste revue, les initiatives d'éducation populaire, tout cela concourt à dire l'avenir dans le présent. Nous écrivions dans notre dernier Congrès notre ambition de forger une nouvelle culture commune. Cela passe par un nouvel *aggiornamento* dans les rela-

tions qui s'établissent entre élus, syndicalistes, citoyens, intellectuels. Et donc des espaces nouveaux de rencontre et de diffusion.

La troisième consiste à observer à la fois l'adhésion aux valeurs que nous proposons et le scepticisme trop grand quant à la possibilité que ces valeurs président demain aux destinées de notre pays. C'est, entre autres, la vieille question du parti de gouvernement. Je ne préjuge pas ici de l'avenir et de la situation issue des élections, ce n'est ni la place, ni l'heure. J'évoque un problème de longue durée : notre capacité d'apparaître, d'être vécu par le peuple pour ce que nous sommes, c'est-à-dire un parti et un Front qui a vocation, avec d'autres, à diriger le pays. Je le répète, quelle que soit la situation issue des urnes, quelles que soient nos décisions quant à la participation à un gouvernement, dedans ou dehors le problème resterait : opérer dans les années à venir la mue par laquelle nous passerions du statut de force de protestation, d'incarnation d'idées dans le débat à gauche, de défense, à celle d'un parti, d'un mouvement reconnu pour sa capacité à présenter une alternative au pays. À nouveau, ce ne sont pas que des mots ou des postures. Il s'agit de réformer nos méthodes de travail pour se préparer : fixer des priorités, constituer des équipes, avoir un lien fort avec le travail de nos parlementaires, établir des relations constantes avec les organisations tant syndicales que patronales, développer et donner un écho plus grand à nos relations internationales.

En un mot, la crise ne nous laissera pas tranquille. Il s'agit donc de savoir si nous serons prêts à l'heure où nous serons appelés à assumer nos responsabilités et à jouer un grand rôle. ■



Des commentaires sur les articles de *La Revue du Projet*, recommandés sur Mediapart

LA RÉSISTIBLE DROITISATION, GÉRARD STREIFF

● On voudrait nous faire croire que l'Histoire est terminée, qu'après la chute du mur de Berlin, le libéralisme triomphant était installé pour l'éternité. On a fustigé « l'État Providence », vocable devenu tabou au profit du mérite individuel, oubliant les vertus de la solidarité, de la tolérance, de l'humanisme qui c'est vrai sont devenues de moins en moins compatibles avec une économie et une finance mondialisée mais qui risquent un jour de ressurgir au cœur des peuples en colère. L'individualisme engendré par ces concepts libéraux a renforcé comme vous le soulignez, la dépolitisation des esprits, mais aussi égoïsme et ostracisme, on ne connaît plus son voisin, surtout s'il est de couleur et de religion différentes ; l'important n'est plus de se sentir appartenir à un groupe de pensée, à une entité intellectuelle, à un État, mais de se faire égoïstement une place au soleil au mépris de ceux pour qui serait vital, une redistribution équitable des richesses produites par tous les actifs.

L'extrême fragmentation des misères du monde conforte encore l'arrogance et les certitudes des tenants du libéralisme le plus dur, mais je ne crois pas que l'on puisse impunément pousser aux limites de la révolte, des populations qui pourraient (observons ce qui se passe en Grèce) déstabiliser un système global peut être pas aussi robuste qu'il n'y paraît.

Votre analyse est convaincante, quelle impudence de la part de Dominique Reynié d'affirmer de façon péremptoire que « le socialisme a perdu ». **MERIEUNE**

● Vous avez raison, il suffit aujourd'hui de simplement crier partout « nos idées triomphent » (sans d'ailleurs dire lesquelles, avec ce sous-entendu : on les connaît, nos idées), de le chanter sur tous les médias possibles, gratuits, publics et copains, et le tour est joué ! Le rouleau-compresseur de masse des cerveaux fonctionne à plein et passe en force. Une véritable machine de guerre sans arguments se déploie. Bref, il s'agit tout juste de parler plus fort que les autres et de désigner en même temps quelques boucs émissaires (chômeurs, immigrés, assistés...) à la vindicte populaire, parfois injustement, de flatter quelques bas instincts et c'est dans la poche, on a gagné ! Et ils appellent cela un « programme » ! En réalité, il ne s'agit que d'un programme d'influence ou d'intoxication, mais en aucun cas de propositions... **TAM -TAM**

Merci pour ces articles fort instructifs. *La Revue du Projet*, c'est un joli titre. Mais parfois, je ne comprends pas tout.

A. G.

● **La droitisation irrésistible** est une machine de guerre qui installe l'idée qu'on pourrait s'offrir des alternances mais plus jamais d'alternatives.

RÉSISTANCE ! Montrons que nous sommes prêts à vivre une vraie alternative, faite d'humain, de solidarité, de citoyenneté. Nous en avons les moyens, donnons nous en la possibilité.

MONIQUE ARCAIX

Le 27 février nous avons rencontré des lecteurs lyonnais

Cette rencontre a permis un échange chaleureux et fructueux sur l'orientation à confirmer pour notre jeune revue.

Des objectifs que nous pouvons résumer ainsi :

- aider à bien penser pour mieux agir
- tenir articulation projet/programme en ancrant nos orientations dans la réalité concrète
- prendre en compte les apports des chercheurs
- garder le souci d'accessibilité des textes
- être lieu d'expression ouvert à des sensibilités diverses et à une approche culturelle large, lieu d'échanges et de dialogue intergénérationnels, lieu de confrontation d'idées
- pour mieux lire et approfondir la demande d'une version papier (réalisée dès le mois prochain)

Un premier échange que nous souhaiterions poursuivre avec d'autres fédérations...

ÊTRE CITOYEN SOUS LE DIRECTOIRE, PHILIPPE BOURDIN

● Matrice de l'Histoire contemporaine, la Révolution porte en elle beaucoup de questions et autant de réponses. Bel article sur l'évolution du citoyen, qu'il faudrait rattacher à son pendant, plus complexe, sur l'évolution de la propriété. Les résistances paysannes à la suppression des droits communaux (comme les vaines pâtures) et l'exigence de découpages en lots de plus en plus restreints des deux types de biens nationaux, la liquidation des assignats, tout cela permet une certaine redistribution de la terre au profit de la bourgeoisie mais où la paysannerie a su faire valoir ses droits, en particulier un maintien des droits communaux. L'idée de propriété totale, défendue en 89 et encore en 93, est tempérée en 95 par l'expérience des résistances paysannes et la volonté de se concilier cette majorité, bien moins bouillonnante que la sans-culotterie, mais tout aussi déterminée.

JEAN-MARC GAVANON

.....
 Contactez-nous !
revue@pcf.fr

L'équipe de la revue



Les Halles la fête 1968 © Atelier Robert Doisneau



Triporteur aux Halles - © Atelier Robert Doisneau

« Déshonneur national » ou village abritant l'humanité dans le ventre de Paris ?

5

À l'exposition *Doisneau Paris Les Halles* les souvenirs défilent sous nos yeux sous la forme d'une mémoire collective captive de nos regrets et d'un charme révolu. Ces témoignages sont autant d'arguments qui ont tôt fait de nous convaincre de la réponse qu'on serait tenté de se formuler intérieurement, réanimant les contradictions et les tensions du vif débat ayant précédé et suivi la disparition de ce marché à ciel ouvert.

Les matins chantants allaient pourtant cesser leur musique, dans l'année 1972, pour s'installer définitivement dans la froide géométrie de Rungis.

Les clichés de Doisneau ont ce grand mérite de retenir un peu, retenir un temps, le souffle perdu et les secrets des Halles.

Les quelque 200 photographies exposées pincet le cœur de visiteurs venus nombreux trouver refuge dans ce Paris gagné par une effervescence que notre présent pourrait jalouser tant elle nous paraît aujourd'hui offerte presque sans retenue « à la rentabilité, la spécialisation, la division du travail, l'efficacité » pour reprendre les mots blessés du photographe humaniste.

En lieu et place des appels insistants d'une modernité qui cherche à combler aveuglément un besoin de nouveauté, alors que les Halles ressemblent dés-

ormais davantage à une humanité qui noie son abîme en discours publicitaires, slogans suffoquants dont la monotonie use autant notre regard que nos pensées, nous plongeons ici au contraire joyeusement dans un décor fait de plaisirs mêlés qui sont autant de témoignages de dignité.

La disparition des Halles de Paris est saisie dans l'ombre d'une agitation politique où s'affrontent une volonté schématique, « technocrate » ou rigide de répondre à la course brutale à l'« efficacité » et un refus tout aussi décidé, large à l'époque chez les riverains, de quitter des habitudes si douces et si ancrées, en dépit des désagréments dont il ne faut pas non plus taire la réalité.

Mais constatons tout de même grâce à cette riche rétrospective qu'avec le départ des Halles de Paris, si tout n'a pas laissé place à l'ennui, l'émotion s'est en partie « gelée » dans le cœur de Paris.

Il n'est ici nullement question d'apprécier le Doisneau prisonnier du « baiser de l'hôtel de ville » : il nous est au contraire offert de côtoyer le formidable portraitiste, le photographe lumineux en prise avec un réel qu'il parviendrait presque à nous rendre familier.

NICOLAS DUTENT

*du 8 février au 28 avril à l'hôtel de ville de Paris

Pour ce numéro de mars, *La Revue du Projet* a souhaité vous inviter à une réflexion approfondie sur les politiques du genre. Le mois de la journée internationale des droits des femmes est pour nous l'occasion d'analyser les processus sociaux et politiques de genre et, à partir de là, d'essayer de penser une autre société en interrogeant aussi bien les inégalités économiques ou matrimoniales que les mécanismes de la démocratie représentative.

QUESTIONS DE GENRE : LUTTES TOUS AZIMUTS

ÉDITO

CLÉMENT ARAMBOUROU*

Genre : ce terme a fait parler de lui lors de la controverse sur son enseignement dans les lycées. Dans une interview au journal *Têtu*, Éric Fassin précise : « Le genre, au départ, c'est la construction sociale du sexe biologique. La différence des sexes n'est pas une donnée de nature immuable ; elle n'existe que dans l'histoire. Ce que c'est qu'être un homme, ou une femme, ne peut donc être abstrait du contexte social. » Que la droite conservatrice parle de « théorie du genre sexuel » (*sic*) montre qu'elle confond genre et sexualité. Or, l'enjeu des « études de genre » est de distinguer ces deux ensembles de pratiques afin de mieux comprendre leurs interrelations. La différenciation des sexes n'a donc pas pour fondement des différences biologiques. Ce sont les perceptions des corps qui chargent de significations des caractères anatomiques qui pourraient être insignifiants. Cela légitime alors les différentes dominations, exploitations et oppressions qui structurent les rapports de genre.

Politiques du genre : voilà une traduction directe du terme anglais de *gender politics*, on aurait aussi pu parler de luttes de genre. En effet, pour la sociologue trans' Raewyn Connell (*Gender. Short introductions*, 2009), ce terme désigne l'ensemble des combats ayant pour objet le contrôle de la reproduction des relations de genre afin de l'orienter dans un sens plus égalitaire. Ces luttes, ce sont bien sûr celles menées par les différents mouvements féministes qui visent à la disparition des inégalités sexuées qui concernent aussi bien les salaires, la participation politique et le droit effectif d'éligibilité que les violences sexuelles

ou la répartition du travail domestique (on trouvera les chiffres sur le site internet de l'Observatoire de la parité : www.observatoire-parite.gouv.fr/).

À ce féminisme, il faut ajouter les revendications des mouvements des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, trans', queer et intersexes (LGBTQI). Le dernier terme correspond à l'auto-définition choisie par les personnes que les discours médicaux ont longtemps considérées (et stigmatisées) comme hermaphrodites. *Queer* est un terme anglais qui est au départ une insulte homophobe. Il a été ensuite repris par celles et ceux qu'il stigmatisait. Il désigne alors un mouvement théorique et politique remettant en cause les binarités du genre et des sexualités ainsi que les contraintes de la normalité. Ces mouvements portent des revendications diverses allant de l'égalité des droits face au mariage et à la filiation, à la simplification des procédures de changement de sexe en passant par les luttes contre les discriminations et les violences homophobes, transphobes, etc. Par leurs actions, ils interrogent eux aussi la construction de la différence des sexes.

Le terme de *politiques du genre* permet de penser les desseins communs (et les oppositions) entre les mouvements LGBTQI et féministes. Ces mouvements peuvent se rejoindre dans la remise en cause de ce que Judith Butler appelle la « normativité » du genre (*Défaire le genre*, 2006). On peut définir cette normativité comme étant constituée de l'ensemble des critères coercitifs qui définissent ce que doit être une femme, un homme, un corps, ou bien une famille, « normal(e) », « digne », etc., et dont la transgression laisse planer une menace de mort sociale (exclusion, relégation, honte intériorisée)

ou physique (violences contre les homosexuel(le)s, les femmes, les personnes prostituées, etc.). Ces revendications peuvent aussi diverger. La remise en cause de la stabilité du « sujet femme » parce qu'il s'agit d'une catégorie historique traversée de divisions en termes de classe, de sexualité, etc. peut contredire la stratégie politique de mouvements féministes. Parler de genre peut déranger, et certaines objections sont parfaitement justifiées. Les mouvements féministes n'ont pas attendu cette notion pour mener leurs luttes. Le terme de genre fonctionne parfois comme un « cache-sexe ». Il permet d'oublier que, d'une manière générale, ce sont les femmes qui pâtissent de la domination masculine, et les hommes qui en profitent. Genre peut aussi être un substitut à « féministe », mot dont la teneur conflictuelle choque.

Loin de ces usages détournés, l'ambition de *La Revue du projet* est de renouveler les réflexions. Il n'est certainement pas question de diluer les luttes féministes dans d'autres combats, comme cela est parfois le cas avec l'utilisation du terme de « diversité ». Il n'est cependant pas non plus possible d'ignorer que « le genre est l'opium du peuple ». (Erving Goffman, *L'arrangement des sexes*, 2002) Si l'ensemble des institutions capitalistes, comme les entreprises avec leur division du travail ou leurs campagnes publicitaires, fonctionnent à l'idéologie de genre, les rapports de genre préexistent au mode de production capitaliste et ont leur historicité propre. ■

*Clément Arambourou est coordonnateur de ce dossier.

QU'EST-CE QUE LE GENRE DONT ON PARLE ?

Le genre, un concept qui permet un questionnement nouveau des sociétés et de leur fondement hiérarchique.

MICHÈLE RIOT-SARCEY*

Le genre en France est désormais admis comme champ d'étude universitaire, particulièrement en sciences humaines, mais effet de mode ou contournement des véritables questions, les usages courants ont tendance à limiter son domaine d'application aux études concernant la sexualité et la construction des corps sexués. Or le genre, différent du sexe, n'est pas, loin s'en faut, l'expression d'une orientation sexuelle, comme très souvent l'opinion, la plus souvent hostile à l'idée de différence, au regard des normes en vigueur, aime à le penser.

UN CONCEPT

Le genre est d'abord un concept qui aide à mettre au jour, en les questionnant, les relations de pouvoir entre hommes et femmes. Ces relations structurent l'organisation sociale autour d'un dispositif hiérarchique de domination à partir duquel se dessine le devenir des collectifs.

Le mot, bien sûr, par sa polysémie, comme tout concept d'ailleurs, peut prêter à confusion. Sa généalogie s'inscrit dans différentes fonctions : grammaticales, médicales, stylistiques, littéraires, scientifiques ; en outre, le mot peut aussi désigner des attitudes, des comportements... Des catégories classificatoires aux habitudes, de la linguistique aux sciences naturelles, le genre affecte différentes formes, abstraites et concrètes à la fois : de la taxinomie à la grammaire. Ainsi appartient-il pleinement à l'arbitraire de la langue, au gré des domaines d'utilisation, car sa signification se rapporte toujours à une construction différentielle. Mais c'est précisément cet « arbitraire » humain – et non pas un donné naturel – qui permet de penser la construction sociale des fonctions et des rôles assignés à chaque sexe.

Historiquement et dans la plupart des sociétés, les hommes ont pris prétexte de la nature féminine pour interdire aux femmes les activités publiques en réduisant leur domaine à l'espace domestique. En Europe en général et en France en

particulier, la modernité, introduite à l'époque des Lumières, a ouvert la voie à l'esprit de liberté auquel pouvait aspirer tout individu (homme ou femme). En France, les autorités ont décidé d'interdire légalement l'accès à la liberté des femmes par la législation en promouvant le Code civil en 1804, dont le modèle servira d'exemple à d'autres pays européens. Les femmes sont alors mises sous la tutelle du père puis du mari. Ce n'est qu'en 1965 que les femmes peuvent choisir librement de travailler sans l'autorisation de l'époux.

UN ÉCLAIRAGE SUR LE DEVENIR DES COMMUNAUTÉS HUMAINES

Réfléchir sur le passé des communautés humaines, comme sur le présent des relations entre hommes et femmes, à l'aide du concept de genre, éclaire considérablement, le devenir des dites communautés.

“ *Le genre plus qu'un autre concept, dévoile les mécanismes sociaux et politiques et autorise à penser une autre société, au-delà d'une démocratie représentative* ”

Quelques exemples suffiront à expliciter la démarche. Les principes libérateurs : liberté, égalité ne sont devenus des références concrètes que pour une minorité puisque la liberté publique était interdite aux femmes (droit de vote très tardif – octobre 1944 – exclusion de la gestion de la vie collective et domestique, sachant, entre autres exemples, que pendant la guerre de 1914, un décret spécifique a dû être promulgué pour permettre aux mères de familles de s'occuper des démarches et assurer la scolarité de leurs enfants). Exclusion également, de fait, de tous les citoyens passifs : les hommes non-libres au sens où ils n'ont pu participer à la gestion de la cité, étant, pour l'essentiel, assujettis aux « nécessités de la vie » (Hannah Arendt). Les droits de

l'homme universels apparaissent ainsi singulièrement masculins et réducteurs.

Mais l'aspect le plus important, à mon sens, se rapporte au questionnement nouveau que permet l'usage du concept. En interrogeant les sociétés du point de vue du genre, nous découvrons l'instrumentalisation des slogans émancipateurs par une toute petite minorité et comprenons ainsi le fondement hiérarchique de nos sociétés. Souveraineté, démocratie, socialisme, devraient englober la totalité de la population si la signification des mots recouvrait leur sens d'origine. Mais en réalité, les idées libératrices, dans leurs usages politiques concrets, ont été mises au service d'une minorité qui, très tôt, a transformé l'aspiration à la liberté de tous et de toutes en gouvernement des hommes ; comme si les sociétés modernes ne pouvaient s'organiser que sur la base de l'exploitation de l'homme par l'homme et à partir de la domination des uns sur les autres. Les États, dits socialistes, n'ont pas fait exception : en écartant les intuitions émancipatrices de Marx, en dépit de ses réflexions critiques sur les pratiques de domination, le despotisme de quelques-uns s'est imposé à la nation tout entière.

Le genre plus qu'un autre concept, dévoile les mécanismes sociaux et politiques et autorise à penser une autre société, au-delà d'une démocratie représentative, qui a perdu son sens premier, puisque aujourd'hui celle-ci est réduite à une simple délégation de pouvoir qui se traduit concrètement par la domination des uns sur la grande majorité des autres. La démocratie à venir est à construire : en considérant les individus dans leur multiplicité, la mise en œuvre d'une véritable souveraineté populaire serait alors possible. Mais cela suppose que les hommes, tous les hommes, acceptent d'accéder à la même liberté que les autres, tous les autres. En d'autres termes la liberté des femmes est la condition d'émergence d'une véritable démocratie car elle suppose le respect de l'autre dans sa diversité et par voie de conséquences le respect de soi. ■

*Michèle Riot-Sarcey est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris VIII-Saint-Denis

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES : DES DIFFÉRENCES À L'INDIFFÉRENCE !

Le mouvement féministe a, en quelque sorte, obligé nos sociétés à s'interroger sur les questions de domination. L'histoire, la sociologie, l'anthropologie ainsi que les sciences politiques se sont alors penchées sur la question de genre.

PAR LAURENCE COHEN, ELISABETH ACKERMANN, FRANCINE PERROT*

Que recouvre cette terminologie de genre ? N'est-ce pas une traduction un peu hâtive de *gender* qui nous vient des pays anglo-saxons ? Apparu à la moitié du XX^e siècle, ce concept a été employé par des médecins américains qui voulaient témoigner d'un « hiatus » entre corps et identité.

Gender renvoyant à la dimension culturelle de la sexuation du monde, ne faut-il pas plutôt parler « des genres » ce qui englobe à la fois la notion « de sexe biologique » et celle « de sexe culturel, social » ? D'après, l'historienne Joan W. Scott, l'une des pionnières de la théorie du genre : « le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir ». Le mouvement féministe a, en quelque sorte, obligé nos sociétés à s'interroger sur les questions de domination. L'histoire, la sociologie, l'anthropologie ainsi que les sciences politiques se sont alors penchées sur la question de genre.

LA MAIN D'ŒUVRE FÉMININE AU CŒUR DE L'EXPLOITATION

Pourtant, on a l'impression, quand on mène des batailles féministes et qu'on s'adresse aux progressistes, militant-e-s syndicaux/ales et politiques, d'être plongé-e-s dans une sorte de schizophrénie ! La tendance consiste, en effet, à diluer les luttes spécifiques des femmes dans les exigences globales du mouvement social avec une exacerbation en période de crise. Le patronat, lui, a bien intégré la notion de genre, et il utilise le travail féminin comme une sorte de laboratoire d'expérimentation lui permettant de généraliser précarité et flexibilité à l'ensemble du monde du travail. La main-d'œuvre féminine est une des catégories de main-d'œuvre qui modèle depuis 20 ans l'évolution du marché du travail et son aliénation est au cœur du rapport salarial d'exploitation.

Prenons l'exemple des femmes immigrées, très représentées dans les entreprises de nettoyage, mais aussi de services à la personne, elles ont en quelque sorte, été les expérimentatrices involontaires de normes d'insertion voulues par les patrons : il s'agit d'une insertion « individuelle », avec mise en concurrence féroce des individus sur des critères de plus en plus subjectifs, entraînant une fragilisation sociale et psychique accrue.

“ *Il n'est pas possible de transformer la société sans placer le féminisme comme vecteur de toute émancipation humaine.* ”

Mais ne perdons pas de vue ce paradoxe : le travail, même difficile et dévalorisé, constitue une émancipation pour les femmes, le rejet d'un ordre social qui réduit l'activité féminine à l'espace domestique. Si les femmes sont en première ligne des attaques, elles le sont aussi dans les luttes : ouvrières de Lejaby contre la fermeture de leur entreprise, salariées de ED à Créteil ou de DIA (ex ED) en Isère contre le travail dominical... Aux pratiques patronales discriminatoires, s'ajoutent les politiques publiques longtemps pro-familiales et pro-natalistes, qui ont renforcé les inégalités de sexe et conforté les mentalités en confinant les femmes dans un rôle exclusif de procréation.

LE FÉMINISME, VECTEUR DE TOUTE ÉMANCIPATION HUMAINE

L'égalité pleine et entière est loin d'être gagnée, l'obscurantisme veille et pas seulement loin de chez nous. Rappelons-nous, récemment, la montée en première ligne de Christine Boutin, contre le nouveau programme des classes de Première L et ES en Sciences de la vie et de la terre. La présidente du Parti chrétien démocrate, relayant la position du Vatican, préconisait ni plus ni moins de censurer les travaux scien-

tifiques sur « le genre », les accusant de parti pris idéologique. Démonstration supplémentaire que le féminisme reste une lutte sulfureuse et subversive, confortant notre analyse, à savoir qu'il n'est pas possible de transformer la société sans placer le féminisme comme vecteur de toute émancipation humaine.

L'exemple du travail ou des programmes scolaires résume bien la façon dont les institutions, au sens large, traitent des questions de genre et de sexualité, dans un schéma de référence unique : patriarcal et hétéronormé. Les médias pourraient jouer un rôle dans la vulgarisation des recherches sur ces questions, au lieu de reproduire à l'envi des stéréotypes sexistes. Quant à la représentation des femmes en politique, il est inquiétant de constater que les progrès sont très lents et que la loi sur la parité ne peut être utilisée dans les scrutins uninominaux !

Soyons de celles et de ceux qui révolutionnent toutes ces pratiques d'un autre âge et qui imposent le respect de la dignité des femmes dans tous les domaines. Luttons contre les préjugés, déconstruisons les représentations qui enferment dans un modèle. À quelques semaines du premier tour de la présidentielle, notre discours ne doit pas être globalisant mais « sexué ». Il doit prendre réellement en compte les femmes/citoyennes dans leur quête d'égalité, 70 ans après leur conquête du droit de vote. C'est la seule façon de changer la donne, de modifier le rapport de forces et de gagner. Comme Jean-Luc Mélenchon le fait dans les meetings ou encore face à Marine Le Pen pour dénoncer la réalité de son programme réactionnaire et xénophobe, les candidates et les candidats aux législatives du Front de Gauche auront à cœur de porter haut et fort les exigences des femmes. Ce sont elles qui façonnent le projet de société que nous voulons bâtir ensemble pour une société de progrès, de justice sociale, de respect mutuel, du mieux vivre ensemble, de l'égalité.

LES EXIGENCES DES FEMMES

- l'autonomie financière, pour laquelle nous proposons la publication des bilans d'égalité des entreprises précisant les résultats réels en matière d'égalité dans l'embauche, les salaires, la formation, la reconnaissance des équivalences des métiers ; la formation d'un corps d'inspecteurs pour veiller à l'application réelle

de l'égalité professionnelle ; l'attribution de fonds publics aux entreprises qui respectent l'égalité salariale. Le temps de travail partiel imposé ne sera plus la norme. Le SMIC sera porté à 1 700 euros et les droits à la retraite rétablis à 60 ans à taux plein. Des politiques pour déconstruire les représentations sexuées des métiers seront menées. Un pacte pour le développement des services publics sera signé ainsi que la création d'un service public de la petite enfance.

- la liberté de pouvoir disposer de son corps. Dans cet esprit, seront organisées des campagnes d'information et de prévention concernant la contraception et l'avortement avec prise en charge à 100%. La loi HPST sera abrogée, les ARS supprimées. Les centres IVG seront maintenus et développés en milieu hospitalier.

- le partage des pouvoirs par l'exercice de toutes les responsabilités politiques et électives à égalité.

Et enfin pour veiller à l'application réelle de cette politique, nous remettrons en place un ministère « droits des femmes » dont le rôle sera transversal avec des pouvoirs et des moyens réels. ■

***Laurence Cohen, Elisabeth Ackermann, Francine Perrot** sont membres du secteur Droits des femmes/féminisme du PCF

HOMOSEXUALITÉ ET GENRE : UN COMBAT CONTRE L'HOMOPHOBIE

La diversité de l'être humain est niée, et au delà, la diversité de la société humaine.

PAR JEAN-CLAUDE RAFFY*

Le genre, dans son contenu exacerbé pendant des siècles l'a été pour justifier, dans la société patriarcale, la domination masculine. Elle a imposé dans un machisme bien présent encore, une vision de la masculinité, de sa virilité qui sont à la base de l'homophobie toujours présente et des discriminations dont continuent d'être victimes les personnes LGBT (Lesbiennes, Gais, Bisexuel-le-s et Trans-sexuel-le-s). Un homme, un vrai, doit être fort, ne pleure pas, n'est guère sensible, domine et donc pénètre et n'est pas pénétré. C'est l'homophobie « primaire » telle qu'elle est proférée trop souvent sur les stades et dans les milieux sportifs... mais qu'on retrouve aussi dans l'éducation familiale, en particulier de père à fils. Mais c'est aussi la femme tenue dans son rôle exclusif de mère et qui doit rester au service de l'homme.

LE PROJET COMMUNISTE

Chacun-e n'a sa place que dans un rôle rigide, réducteur et pré-déterminé. La diversité de l'être humain est niée, et au delà, la diversité de la société humaine. C'est là en particulier que le combat contre l'homophobie et ses discriminations conséquentes, s'intègre totalement dans le projet communiste. L'émancipation humaine de toutes les formes d'aliénation combat donc le machisme dont sont victimes les femmes et les personnes LGBT. Émancipation pour permettre l'épanouissement de chacun-e, et cela passe

par le respect de ses différences, le respect de ce qu'il-elle est, non pas seulement dans les apparences, mais au plus profond de lui-même-d'elle-même (ce qu'on appelle « l'identité de genre ») – le respect de son orientation sexuelle.

“ *Émancipation pour permettre l'épanouissement de chacun-e, et cela passe par le respect de ses différences, le respect de ce qu'il-elle est non pas seulement dans les apparences, mais au plus profond de lui-même* ”

C'est pourquoi les députés communistes étaient les seuls, en 1960, à voter contre l'amendement Mirguet qui faisait de l'homosexualité un « fléau social ».

C'est pourquoi le PCF a voté en 1981 la dépénalisation de l'homosexualité, présentée par François Mitterand, puis le pacs en 1999.

Au cours de ces dix dernières années, les élus communistes – Marie-George Buffet, Nicole Borvo, Odette Terrade... – ont déposé plusieurs propositions de loi :

- contre les propos homophobes, lesbophobes et transphobes (juillet 2004)
- pour supprimer les inégalités contenues dans le pacs (déc 2009)
- pour le droit à l'adoption pour les couples pacés (mars 2010)
- pour ouvrir le droit au mariage à tous

les couples, quelle que soit leur orientation sexuelle (mars 2010)

- pour l'accès à la filiation pour toutes les formes de famille (avril 2011)

Dès les années 1990, la direction du PCF inclut le combat des LGBT dans sa lutte contre toutes les discriminations, aux côtés du racisme, du sexisme et du handicap. C'est pour approfondir ce combat et proposer des actions concrètes qu'a été créée, au sein du parti, le Collectif « Fier-e-s & Révolutionnaires ». Un collectif qui rassemble toutes les personnes communistes et sympathisantes – homo ou hétéro – voulant lutter pour l'égalité et contre les discriminations dont sont victimes les personnes LGBT.

LE TRAVAIL DU COLLECTIF LGBT

Sous l'angle de la question du genre, le travail de notre collectif se poursuit dans une triple direction :

- de façon générale, l'enrichissement du contenu de la notion de genre, pour y inclure la diversité et son respect. C'est dans cette perspective que s'inscrit la lutte permanente contre l'homophobie sur tous les terrains de la vie quotidienne – au travail (le regard, les sous-entendus, voire les moqueries des collègues sont souvent en lien direct avec leur vision du genre) ; dans les écoles où les injures homophobes sont parmi les plus courantes entre ados ; dans les quartiers où l'homosexualité sert souvent de bouc-émissaire au mal être d'une population démunie.

C'est aussi la reconnaissance de toutes les formes de famille – familles recomposées, couples de lesbiennes, couples de gays, aux côtés de la famille hétéro – et leur droit à la filiation : la diversité, la complémentarité du couple y remplacent aisément la fameuse tradition « d'un père et d'une mère ».

À de nombreuses reprises – notamment lors du Forum de mai 2006, puis de débats tenus aux Fêtes de l'Humanité – le collectif a abordé ces thèmes sur l'homophobie et pour l'égalité des droits.

- le combat des lesbiennes, victimes de la double discrimination, en tant que femme et en tant que lesbienne. C'est pourquoi le collectif est solidaire de la cause et des revendications féministes : égalité au travail – responsabilités, avancement de carrière et salaires – droit à maîtriser ses maternités et donc le soutien de leur lutte contre les menaces qui pèsent sur le droit à l'avortement ; liberté dans le respect et la dignité de disposer de leur corps ce qui exclut toute marchandisation du corps des femmes (mais aussi des hommes), notamment dans le système prostitué, et la gestation pour autrui (« mères-porteuses »).

Dans l'optique de ces combats des lesbiennes, le collectif garde en projet la tenue d'un débat sur la lesbophobie, et par ailleurs il est signataire de l'appel

« Abolition 2012 » en application concrète de la position abolitionniste du PCF

- Le combat des personnes trans-sexuelles et transgenres. Sommet du défi du genre patriarcal : le refus du genre apparent donné à la naissance ! C'est pourquoi la société a bien du mal à accepter ce qui est pourtant réalité : au plus profond de leur être, ces personnes ne peuvent s'épanouir dans le genre assigné dans l'acte de naissance, et vivent de profondes souffrances. Soit elles désirent s'épanouir dans le genre opposé (trans-sexuel-le-s, opérées ou non) soit elles ne veulent pas s'enfermer dans un genre déterminé (transgenres). Aujourd'hui le décret de « dépsychiatriation » du transexualisme n'a pratiquement rien changé pour les personnes concernées. Leur parcours médical reste sous l'emprise du lobby des psychiatres officiels, et la contrainte de « ré-assignation sexuelle » (opération irréversible) reste la condition du changement d'identité sociale.

Par ailleurs, la transphobie n'a pas été

retenue parmi les motifs de propos discriminatoires punis par la loi du 30 décembre 2004 : rien n'a été fait depuis pour supprimer cette criante inégalité.. Le collectif continue de soutenir cette lutte comme il l'a fait ces dernières années, colloques ou débats sur la transidentité en mai 2009 et décembre 2010, participations actives aux marches « Existrans ». Il travaille en collaboration avec Marie-George Buffet à la rédaction d'une nouvelle proposition de loi sur les questions trans-sexuelles et transgenres.

Le genre dans sa version rigide traditionnelle fait partie des piliers d'une société que nous combattons, perpétuant les aliénations et les discriminations dont sont victimes les femmes et les personnes LGBT, en particulier. C'est une lutte très actuelle, mais certainement encore pour très longtemps. ■

*Jean-Claude Raffy est secrétaire du Collectif « fier-e-s & révolutionnaires ». Contact du collectif : lgbt@pcf.fr

SEXE ET GENRE

Les sociétés humaines, avec une remarquable monotonie, surdéterminent la différenciation biologique en assignant aux deux sexes des fonctions différentes (divisées, séparées et généralement hiérarchisées) dans le corps social en son entier.

PAR NICOLE-CLAUDE MATHIEU*

On oppose généralement le sexe comme ce qui relève du biologique et le genre (*gender* en anglais) comme ce qui relève du social. En biologie, la différenciation est l'acquisition de propriétés fonctionnelles différentes par des cellules semblables. La différence est le résultat d'une différenciation. L'étude des sociétés animales, dont celle de nos cousins les autres primates, révèle une extrême variété (allant du plus grand contraste à la quasi similitude) dans la « différence » – l'asymétrie entre femelles et mâles – des caractères sexuels secondaires et des compor-

tements assurant la reproduction, l'élevage des petits et l'acquisition de la nourriture (par ex. Sarah Blaffer Hrdy).

L'humanité fait partie des espèces à reproduction sexuée, elle a donc deux « sexes » anatomo-physiologiques qui ont pour seule fonction sa perpétuation physique : la production de nouveaux individus. Toutefois, sa caractéristique, déjà décelable chez les primates supérieurs, est la perte de l'œstrus (coïncidence chez les femelles animales entre excitation sexuelle et période féconde). D'où, pour les femmes, la possibilité de désir et de coït hors risque de grossesse, mais aussi de grossesse hors désir sexuel (le viol, acte social, semble le propre de l'homme).

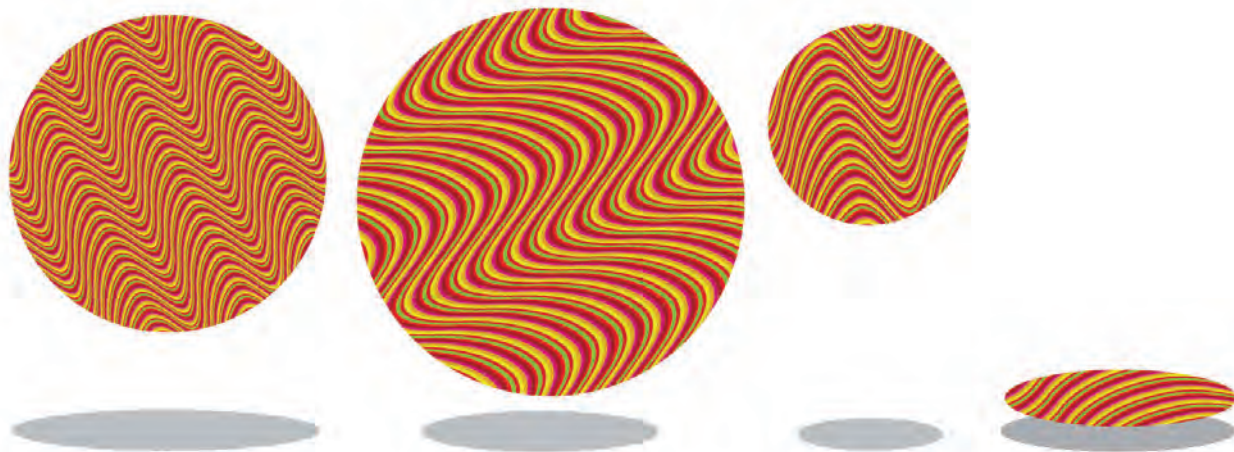
SURDÉTERMINATION DE LA DIFFÉRENCIATION BIOLOGIQUE

Les sociétés humaines, avec une remarquable monotonie, surdéterminent la différenciation biologique en assignant aux deux sexes des fonctions différentes (divisées, séparées et généralement hiérarchisées) dans le corps social en son entier. Elles leur appliquent une « grammaire » : un genre (un type) « féminin » est imposé culturellement à la femelle pour en faire une femme sociale, et un genre « masculin » au mâle pour en faire un homme social. Le genre s'exerce maté-

riellement dans deux champs fondamentaux :

- la division socio-sexuée du travail et des moyens de production ;
- l'organisation sociale du travail de procréation, où les capacités reproductives des femmes sont transformées et le plus souvent exacerbées par diverses interventions sociales (Paola Tabet). Les autres aspects du genre – différenciation du vêtement, des comportements et attitudes physiques et psychologiques, inégalité d'accès aux ressources matérielles (Paola Tabet) et mentales (Nicole-Claude Mathieu), etc. – sont des marques ou des conséquences de cette différenciation sociale de base.

Ainsi, l'extension à la quasi totalité de l'expérience humaine de ce qui n'est qu'une différenciation fonctionnelle dans un domaine amène la majorité des êtres humains à penser en termes de différence des sexes, comme division ontologique irréductible où sexe et genre coïncident, chaque sexe-genre étant exclusif de l'autre. Mais la grammaire du genre, idéale et factuelle, outrepassé parfois « l'évidence » biologique de la bicatégorisation – elle-même d'ailleurs problématique, comme en témoignent la complexité même des mécanismes de la détermination du sexe (Evelyne Peyre et



Joëlle Wiels) et les états intersexuels. Certaines sociétés autres qu'occidentales modernes et certains phénomènes marginaux de nos sociétés montrent que ni les définitions du sexe et du genre ni les frontières entre sexes et/ou entre genres ne sont aussi claires. [...]

DÉBATS ACTUELS

L'actualité sociale, tant conceptuelle que juridique, des catégories de sexe et de genre est la plus manifeste, dans les pays riches, à travers trois débats :

- La « féminisation » du langage. Dans la plupart des langues européennes, à des degrés divers, le genre grammatical est hiérarchique : le masculin représente le général et au pluriel englobe le féminin. La contestation féministe de l'occultation du sexe/genre « femme » a donné lieu très tôt, dans des romans, essais, affiches et aujourd'hui *fanzines*, à diverses créations : mettre tous les mots au féminin (rare, mais choc !), ou prendre un féminin pluriel accentué typographiquement pour désigner un ensemble mixte (*StudentInnen*, les étudiantEs), ou éviter au maximum les termes permettant d'identifier le sexe, ou trouver un terme « neutre » et universalisant : par exemple le « on » (Monique Wittig) ou en anglais remplacer *chairman* par *chairperson*, etc. Au Québec, l'Office de la langue française a édicté il y a vingt ans des recommandations féminisant ou bisexuant des termes : par ex. une professeure, les étudiant-e-s. (Sur les aléas de la commission de féminisation des noms de métiers en France, Anne-Marie Houdebine-Gravaud.) Mais que sous-tend la « féminisation » ? Claire Michard révèle que les signifiants masculin/féminin portent non pas des signifiés symétriques : humain

mâle/humain femelle – comme le prétend la linguistique classique parlant de « genre naturel » ou genre « vrai » – mais ceux de : humain/femelle. On peut alors se demander si une sur-sexualisation du langage ne bloquera pas toute possibilité d'évolution vers une abolition du genre.

- La « parité » entre femmes et hommes dans la représentation politique est à l'ordre du jour en Europe et certains pays y sont presque parvenus. Les possibilités et surtout les modalités de cette parité sont étroitement dépendantes des traditions politiques. En France, de vifs débats opposent les féministes. Pour toutes, c'est bien le sexe/genre « femmes » qui est minorisé ; mais pour les unes, il faut donc constituer le « sexe » comme catégorie légale de la représentation politique, tandis que d'autres craignent que cela n'entérine l'idée, déjà trop ancrée, d'une nature différente des femmes et des hommes, d'une spécificité sexuée des valeurs, de la pensée et de l'action – alors que la minorisation des femmes est une question de « genre ».

- Des mouvements sociaux tentent depuis peu de contester la prééminence de la différence des sexes dans un domaine qui semblait pourtant sa chasse gardée : la famille, et notamment la question centrale de la filiation et de la « parentalité ». On constate que la famille actuelle n'est plus (à supposer qu'elle l'ait jamais été) constituée de la triade officielle père-mère-enfant(s) : témoins, les familles dites monoparentales (dans la réalité statistique, la mère comme seule présence parentale après abandon, divorce ou viol), les familles reconstituées, les familles d'adoption, les femmes recourant aux procréations artificielles,

les lesbiennes et les hommes gays qui sont aussi parents biologiques et/ou désirent adopter. Ceux-ci demandent actuellement l'intégration officielle des « homoparentalités » parmi ces situations plurielles où rien n'empêcherait les enfants d'avoir plus de deux parents, biologiques ou sociaux – ce qui ne fait jamais que rejoindre les multiples formes de la « famille » connues de l'ethnologie. En lien direct avec ces revendications, sont posées des demandes de légalisation des unions de vie entre personnes de même sexe, sous forme de véritable mariage civil ou religieux dans certains pays, ou sous d'autres formes, tel en France le pacs (pacte civil de solidarité). La partie des mouvements homosexuels qui revendique cette légalisation estime lutter contre une discrimination qui n'accorde qu'aux hétérosexuels (mariés ou concubins) la reconnaissance sociale de leur union, avec les avantages de sécurité qu'elle entraîne. Une autre partie des mouvements homosexuels, lesbiens et féministes rappelle que la famille est l'expression de « l'hétérosexisme » qu'ils avaient dénoncé, qu'elle entérine en outre la dépendance des plus faibles socialement, et qu'une autre solution serait la mise en place de droits liés non au couple mais à la personne individuelle. ■

Extrait de Helena Hirata et alii, *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 1999, pp. 191-200. Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur. Les références des travaux académiques citées ont été simplifiées pour une meilleure lisibilité. On pourra se reporter à l'édition originale du texte afin de les retrouver.

*Nicole-Claude Mathieu est anthropologue, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales.

SIMPLEMENT CULTUREL

La question n'est pas de savoir si les politiques sexuelles appartiennent alors au culturel ou à l'économique, mais comment les pratiques mêmes de l'échange sexuel brouillent la distinction entre les deux sphères.

PAR JUDITH BUTLER*

Pourquoi alors, étant donné cette place fondamentale de la sexualité dans la pensée de la production et de la répartition, la sexualité émergerait-elle comme emblème du « culturel » dans les formes récentes du débat marxiste et néo-marxiste ? Avec quelle rapidité, et parfois quelle naïveté, la distinction entre le matériel et le culturel est-elle ré-instituée lorsque cela sert à établir la frontière qui rejettera la sexualité hors de l'espace de la structure politique fondamentale ! Cela laisse penser que la distinction n'est pas conceptuellement fondée, car elle repose sur une amnésie sélective de l'histoire du marxisme lui-même. Après tout, la distinction entre culture et vie matérielle s'est trouvée attaquée sur de nombreux fronts, et pas seulement là où les structuralistes ont dépassé Marx. Marx lui-même avait souligné que les formations économistes pré-capitalistes ne pouvaient être totalement extirpées des mondes culturels et symboliques dans lesquels elles étaient enracinées, et cette idée a été à l'origine de travaux importants en anthropologie écono-

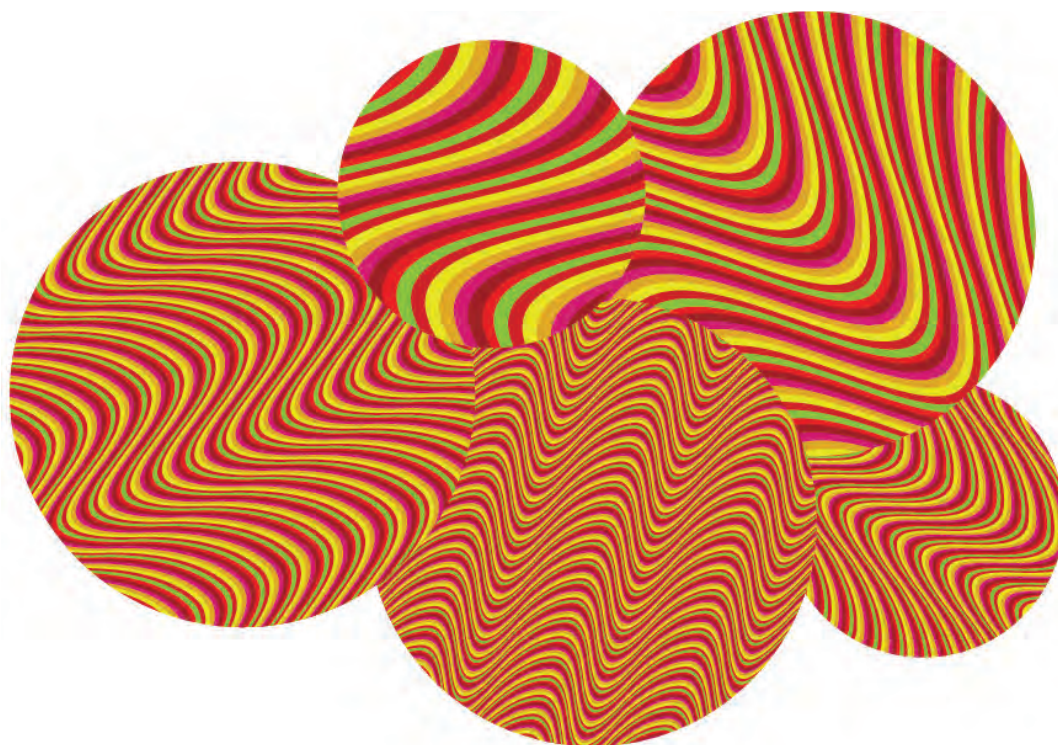
mique : Sahlins, Polanyi, Pearson ont approfondi et précisé la thèse de Marx dans *Les formations économiques pré-capitalistes*, où ils cherchaient à expliquer comment le culturel et l'économique avaient été dissociés en deux sphères distinctes – et même comment l'institution de l'économique comme sphère séparée était la conséquence d'un processus d'abstraction entamé par le capital lui-même. Marx lui-même était conscient que de telles distinctions sont la conséquence ultime de la division du travail et ne peuvent donc être exclues de sa structure. Dans *L'idéologie allemande*, il écrit, par exemple, que « la division du travail ne devient effectivement division du travail qu'à partir du moment où s'opère une division du travail matériel et intellectuel ». C'est ce qui motive en partie Althusser dans *Idéologie et appareils idéologiques d'État* lorsqu'il cherche à repenser la division du travail en termes de reproduction de la force de travail et, de manière plus frappante, « les formes de l'assujettissement idéologique [par lesquelles] est assurée la reproduction de la qualification de la force de travail ». Cette saillance de l'idéologique

dans la reproduction des individus culmine dans la thèse novatrice d'Althusser selon laquelle « une idéologie existe toujours dans un appareil, et sa pratique ou ses pratiques. Cette existence est matérielle ». Ainsi même si l'on ne concevait l'homophobie que comme une attitude culturelle, il serait néanmoins nécessaire de situer cette attitude dans l'appareil et la pratique de son institutionnalisation, en d'autres termes, dans sa dimension matérielle. [...]

La question n'est pas de savoir si les politiques sexuelles appartiennent alors au culturel ou à l'économique, mais comment les pratiques mêmes de l'échange sexuel brouillent la distinction entre les deux sphères ?

LES ÉTUDES QUEER

Et en effet, les études *queer*, tout comme les études lesbiennes et « gays » ont cherché à remettre en question le soignant lien entre parenté et reproduction sexuelle, ainsi que celui entre reproduction sexuelle et sexualité. On pourrait même voir dans les études *queer* un retour important à la critique marxiste de la famille, fondé sur l'analyse mobili-



satrice de la parenté *comme socialement contingente et socialement transformable*, et se démarquant du pathos universalisant des théories de Lévi-Strauss et de Lacan devenues paradigmatiques dans certaines formes de théories féministes. Bien que la théorie de Lévi-Strauss ait été utile pour montrer comment la normativité sexuelle produisait le genre afin d'accroître son prestige, elle n'a pas pu fournir les outils critiques nécessaires pour sortir de ses propres impasses. Le modèle obligatoire de l'échange sexuel reproduit non seulement une sexualité contrainte par la reproduction, mais une conception du sexe naturalisé pour laquelle le rôle de la reproduction est central. Dans la mesure où les sexes naturalisés servent à préserver la dyade hétérosexuelle comme structure sacrée de la sexualité, ils continuent de garantir la parenté, les droits légaux et économiques et ces pratiques qui définissent ce que sera une personne socialement reconnaissable. Insister sur le fait que les formes sociales de la sexualité non seulement dépassent, mais aussi brouillent les agencements de la parenté hétérosexuelle ainsi que la reproduction revient aussi à affirmer que ce qui définit la personne et le sexe sera fondamentalement changé, affirmation qui n'est pas culturelle, mais qui confirme la place de la régulation sexuelle comme mode de production du sujet.

S'agit-il là d'une tentative de la part des experts pour essayer d'améliorer la force politique des luttes *queer* au prix d'un refus de voir le glissement fondamental dans la conceptualisation et l'institutionnalisation des rapports sociaux qu'elles exigent ? L'association du sexuel et du culturel, et la tentative qui en découle pour rendre autonome et déprécier la sphère culturelle, sont-elles les réactions inconscientes à la dégradation sexuelle perçue dans la sphère culturelle, et représentent-elles une tentative de colonisation et d'endiguement de l'homosexualité dans le culturel et comme culturelle par excellence ?

“ **Marx lui-même avait souligné que les formations économicistes pré-capitalistes ne pouvaient être totalement extirpées des mondes culturels et symboliques dans lesquels elles étaient enracinées, et cette idée a été à l'origine de travaux importants en anthropologie économique** ”

Le néo-conservatisme de gauche qui vise à déprécier le culturel ne pourra qu'être une intervention culturelle de plus, quoi qu'il puisse être par ailleurs. Et pourtant,

la manipulation tactique de la distinction culturelle/économique visant à rétablir la notion discréditée d'oppression secondaire, ne fera que provoquer à nouveau la résistance à une unité imposée, et renforcer le soupçon que l'unité ne s'obtient que par suppression violente ou subordination nouvelle. J'aimerais ajouter au passage que c'est en effet la prise de conscience de cette violence qui a forcé la gauche à faire alliance avec le post-structuralisme. Cette interprétation permet de comprendre ce qui doit être enlevé à un concept d'unité pour qu'il puisse prendre l'apparence de la nécessité et de la cohérence, et permettre à la différence de rester constitutive de tout combat. Le refus de se trouver à nouveau subordonné à une unité qui caricature, déprécie et domestique la différence fonde un élan politique plus large et dynamique. Il se peut que cette résistance à l'« unité » porte en elle le secret d'une gauche, à l'avenir, plus démocratique. ■

Extraits de Judith Butler, “Simplement culturel”, *Actuel Marx*, 2001 p. 180-181, p.182-183 (traduit de l'anglais par Brigitte Marrec), publiés avec l'autorisation de la maison d'édition

***Judith Butler** est philosophe, professeur de rhétorique et de littérature à l'Université de Berkeley.

LA FAMILLE EN CHANTIER

ENTRETIEN AVEC MAURICE GODELIER*

Les avancées en matière d'égalité des sexes qui ont été réalisées au cours du XX^e siècle, et surtout pendant les cinquante dernières années, ont-elles modifié en profondeur la famille ?

En Europe et en Occident, l'autorité maritale de l'homme sur son épouse et la puissance paternelle du père sur ses enfants ont éclaté sous l'effet d'un mouvement très puissant : la revendication de l'égalité entre les sexes. Ce processus qui a commencé au XX^e siècle est la lointaine conséquence de la proclamation de l'égalité des citoyens, même si les législateurs de la Révolution n'avaient sans doute pas réalisé que ce mouvement toucherait un jour les relations entre les hommes et les femmes. Ils avaient en effet réservé les attributs de l'égalité et de la liberté aux seuls hommes : le sujet politique, c'était lui, le

seul être humain complet, celui à qui l'on pouvait confier le droit de vote. Ce sont les féministes, bien plus tard, qui se sont emparés de la notion d'égalité pour conquérir leur indépendance. Ce mouvement en faveur de l'égalité des sexes est encore, et de loin, inachevé – les salaires des femmes restent inférieurs à ceux des hommes et les hommes ne prennent pas encore de congé parental pour élever leurs enfants en bas âge – mais la route est clairement tracée : les filles peuvent et devraient désormais choisir leur destin. Tous ces changements ont bien évidemment ébranlé la famille. En 1970, la « puissance paternelle », cette séquelle de la *patria potestas* antique qui, dans le monde romain, donnait au père de famille un droit absolu de vie et de mort sur ses enfants, a été remplacée par la notion moderne d'autorité parentale. Ce

nouveau système dote l'homme et la femme des mêmes devoirs et des mêmes droits envers leurs enfants : au sein de la famille, l'autorité « politique » est désormais partagée entre le père et la mère, ce qui est totalement nouveau. L'instauration du divorce par consentement mutuel, en 1975, a consacré cette évolution : l'homme, mais aussi la femme, peuvent se défaire des liens du mariage s'ils en ont épuisé les joies et les peines. Les liens conjugaux sont donc devenus plus précaires, mais les parents, quels que soient leurs choix de vie, sont aujourd'hui dans l'obligation morale et juridique d'assumer, après leur séparation, leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants : la loi leur impose de se préoccuper de leur santé, de leur éducation, de leur sécurité et de leur moralité. Cette exigence est un fait social nouveau. [...]

Une autre forme de parenté sociale est apparue, en Occident : l'homoparentalité, un néologisme créé en 1997 par l'association des parents et

futurs parents gays et lesbiens (APGL). Faut-il reconnaître ces nouvelles familles?

Au XX^e siècle, la science a complètement transformé notre vision de l'homosexualité. Dans le champ de la médecine, les ordres de médecins, aux États-Unis et en Europe occidentale, ont dépathologisé l'homosexualité, concluant qu'il ne s'agissait plus d'une maladie dont il fallait guérir. À peu près au même moment, dans le champ de la psychiatrie, l'homosexualité a cessé d'être considérée comme une perversion. Enfin, dans le champ de la primatologie, les scientifiques ont constaté que les bonobos et les chimpanzés, les deux espèces de primates avec lesquels nous partageons 98% de notre patrimoine génétique, étaient à la fois « hétérosexuels » et « homosexuels ».

Du coup, à partir des années 1960, l'homosexualité a été considérée comme une sexualité autre mais normale. Cette évolution en a rencontré une autre, plus ancienne, celle de la valorisation de l'enfance. Les conditions historiques étaient alors réunies pour qu'un certain nombre d'homosexuels veuillent à la fois vivre leur sexualité et assumer leur désir d'enfant. Il s'agit d'une évolution qui semble irréversible : aucune loi ne pourra arrêter le mouvement. Et dès lors qu'on ne peut pas l'arrêter, il faut le reconnaître et l'accompagner socialement et politiquement pour qu'il acquiert des structures et un encadrement légal. C'est ce qu'ont fait beaucoup de pays occidentaux : les sociétés néerlandaise, suédoise, belge ou espagnole ne se sont pas effondrées pour autant ! L'autre côté du problème, ce sont les enfants. Des enquêtes statistiques et

sociologiques sérieuses, que ce soit aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, montrent que les enfants élevés dans des familles homoparentales ne deviennent pas plus souvent homosexuels que les autres et qu'ils ne présentent aucun trouble de l'identité ou de l'intelligence. Dans une famille qui compte deux « mères », la figure du père disparaît mais les oncles, les cousins ou les grands-pères peuvent devenir des vecteurs d'identification de la fonction paternelle. Il faut sortir de l'idée que la famille moderne doit être forcément une famille nucléaire fermée sur elle-même et scellée pour l'éternité. Les choses deviendront plus claires dans l'opinion publique à mesure que l'homophobie, qui est une forme de racisme, reculera dans la société. C'est de cela dont il faut débattre et c'est cela qu'il faut combattre.

Huit pays européens - la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Islande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne - ont déjà reconnu l'homoparentalité. Est-ce la première fois, dans l'histoire de l'humanité, que l'on établit un lien de filiation entre un enfant et un couple de même sexe ?

Les anthropologues ont aujourd'hui fait l'inventaire d'à peu près tous les systèmes de parenté qui existent sur terre et ils n'ont pas trouvé de familles « homoparentales » : elles ne sont, nulle part, une structure légitime et normale du système de parenté. On trouve, parfois, des mariages entre deux femmes, mais ils n'ont rien à voir avec les unions homosexuelles dont nous parlons. Chez les Nuer du Soudan, une veuve qui n'a pas eu d'en-

fants peut ainsi « épouser » une femme en se transformant fictivement en homme et lui choisir un amant : les enfants qui naîtront de l'épouse et de son amant seront alors attribués à l'homme décédé pour que son lignage se prolonge au-delà de sa mort. Dans ce cas, il y a un « mariage » entre femmes mais il n'y a ni homosexualité, ni homoparentalité. Il y a également, en Afrique, des sociétés à classes d'âge où le mariage des initiés est très tardif, de sorte qu'à un certain âge, ils épousent fictivement un jeune homme qui devient leur amant et leur serviteur. Mais ils se marient ensuite avec une femme et donnent à leur ancien amant les moyens de prendre lui-même un amant. Dans ce cas, il y a un « mariage » entre hommes, il y a homosexualité mais il n'y a pas homoparentalité.

L'homoparentalité est et sera pour un certain temps encore une création sociologique et une transformation propre à certaines sociétés occidentales. Il serait absurde d'en faire un modèle que le reste de l'humanité devrait s'empresser d'adopter : n'oublions pas que dans 80 États au moins, l'homosexualité est condamnée par la loi et que dans certains, tel l'Arabie Saoudite, la peine de mort peut être appliquée. ■

***Maurice Godelier** est anthropologue, directeur d'études honoraire à l'École des hautes études en sciences sociales. Il est l'auteur de *Métamorphoses de la parenté*

Extrait d'un entretien donné par Maurice Godelier à Anne Chemin, paru dans *Le Monde Magazine* du 04-12-2010, reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur



FÉMINISTES DES ANNÉES SOIXANTE DIX ET D'AUJOURD'HUI, QUID DE LA TROISIÈME VAGUE ?

On parle couramment aujourd'hui de « vagues » du féminisme D'où vient cette métaphore des « vagues »? Quand s'est-elle imposée ? Pour quelles raisons et avec quelles conséquences ?

FRANÇOISE PICQ*

Je me suis posée ces questions, notamment concernant une « troisième vague », à partir de ma position et de mon expérience de féministe, militante de longue date et chercheuse ayant l'histoire du féminisme comme objet d'étude.

La division de l'histoire du féminisme en parties bien distinctes a un intérêt pédagogique certain, et je l'emploie moi aussi. Cela ne revient pas forcément à parler de vagues. Il y a tout lieu de penser, comme Françoise Thébaud, que « La métaphore des vagues féministes... possède sans doute une vertu vulgarisatrice, mais à condition de la nuancer. Car les vagues, mêmes si elles se succèdent dans le temps ne s'excluent jamais tout à fait ».

L'HISTOIRE DU FÉMINISME

Si la première publication du MLF était intitulée « Libération des femmes, année zéro », c'est que nous ignorions l'histoire du féminisme et que nous ne nous situions pas dans sa continuité. Le contexte de l'après Mai 68 était celui des luttes de libération : libérations nationales, sexuelle, libération de la jeunesse, libération des prisons, de l'asile. Se dire féministes a d'abord été une position particulière dans le MLF. La plupart acceptaient l'image repoussoir des féministes du passé, vieilles, aigries et surtout « bourgeoises ». C'est plus tard que l'histoire du féminisme a été entreprise par des militantes qui y cherchaient des réponses aux questions du moment. Nous ne parlions pas de vagues du féminisme, nous découvriions des combats où nous nous reconnaissons et dont nous ne voulions plus que se perde la trace. En analysant le débat et ses protagonistes au début du XX^e siècle, j'ai compris que cette notion de « féminisme bourgeois » avait été inventée par des femmes socialistes, souvent contre d'autres femmes socialistes. C'est qu'en effet, le féminisme posait un problème au schéma marxiste d'opposition entre bourgeois et prolétaires. Le féminisme était déclaré bour-

geois parce qu'il prônait la solidarité entre les femmes en dépit de lutte des classes. Louise Saumonneau ou Suzanne Lacorre en France, Clara Zetkin en Allemagne rejetaient toute idée d'intérêts communs entre les femmes, par-dessus la division des classes. Tandis que d'autres comme Hélène Brion, Madeleine Pelletier, Marguerite Martin ou Lili Braun entendaient mener « de front les deux luttes, l'une pour l'émancipation des femmes, l'autre sur le terrain de la lutte des classes ». Je reste d'accord avec cette deuxième position.

Le féminisme auquel je m'intéressais, celui des féministes radicales au début du XX^e siècle, dans ses conflits avec le mouvement ouvrier, ne correspondait pas du tout au modèle de la « première vague » que l'on caractérise généralement par la revendication de l'égalité juridique entre les sexes, exigence s'appuyant sur l'État dont il réclamerait la protection et l'intervention.

“ Se revendiquer d'une troisième vague est surtout un argument polémique, une façon de dévaluer l'autre position, de l'enterrer. ”

Plutôt qu'une succession de vagues opposées, je vois une continuité du féminisme et de ses enjeux, et des débats entre courants différents : il y avait un féminisme radical à l'époque. Et il y avait aussi un féminisme réformiste dans les années soixante-dix, en dehors du MLF.

DEPUIS QUAND PARLE-T-ON DE « VAGUES » DU FÉMINISME ?

Dans sa préface au *Siècle des féminismes* (2004), Michelle Perrot écrit : « la première vague revendique l'égalité des droits entre les sexes... la seconde vague des années 1960-1980, les années Mouvement de la libération des femmes, s'attache bien davantage à l'autonomie du sujet-femme, dans ses choix existentiels

de tous ordres, professionnels et amoureux ». Elle concluait : « Que sera la prochaine vague ? »

Notre génération est devenue féministe sans connaître l'histoire précédente et nous n'avons jamais rencontré les « grand-mères » que nous avons choisies. Au contraire, les jeunes féministes d'aujourd'hui savent que nous existons. Elles se réfèrent à nous, se déterminent par rapport à nous, souvent en opposition. Nous les avons vues arriver avec bonheur. Les accueillant comme la relève, et personne ne parlait de troisième vague. En 2005, dans leur introduction au numéro spécial de *L'Homme et la société* intitulé « Féminismes, Théories, mouvements, conflits » Elsa Dorlin et Marc Bessin, se proposant de changer « le sujet politique du féminisme », écrivaient : « le féminisme français est clairement entré dans ce qu'on pourrait appeler sa troisième vague ». Deux numéros des *Cahiers du genre* suggéraient aussi des oppositions entre les générations. Bien des « anciennes » se sont senties attaquées injustement à travers un procès fait au MLF qui nous semblait infondé. Le féminisme des années 70 aurait postulé l'homogénéité de la classe des femmes et n'aurait pas pris en compte les autres rapports de pouvoir : classe ou « race ». Nous sommes plusieurs à avoir contre-argumenté.

Pour Diane Lamoureux, (« Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Les Cahiers du genre*, hors série 2006), il est difficile de considérer le féminisme d'aujourd'hui comme un mouvement social distinct de celui qui l'a précédé. Il n'y a pas de coupure temporelle ni de renouvellement thématique suffisants pour le justifier. D'ailleurs quand on regarde ce qui est mis sous la notion de troisième vague aux États-Unis, au Québec ou en France, c'est l'auberge espagnole. Les unes opposent le *power feminism* (femmes de pouvoir) au « féminisme victimaire ». Pour d'autres la troisième vague serait la dynamique d'institutionnalisation, (les politiques publiques d'égalité et le développement des Gender Studies). D'autres encore mettent en avant le postmodernisme et sa critique des iden-

tités sexuées. Ou encore le *Black feminism* (féminisme noir) et le féminisme du Sud, dénonçant le mythe de « la sororité » comme la domination des femmes occidentales blanches sur les autres, qui participerait au déni des différences de classe, de « race », de religion, de culture, d'orientation sexuelle, etc.

Je ne veux pas entrer dans ce débat. Il y a un désaccord. Marque-t-il une nouvelle vague qui va effacer la précédente ? Ou tout simplement une opposition de points

de vue, de stratégies ? Se revendiquer d'une troisième vague est surtout un argument polémique, une façon de dévaluer l'autre position ; de l'enterrer. Pour affirmer un point de vue novateur, certaines fabriquent une image de la « deuxième vague » confinant à la caricature. Heureusement, toutes les jeunes féministes ne partagent pas ce point de vue. Comme le disent des jeunes féministes québécoises : « Nous croyons que « ce qui découpe le mouvement fémi-

niste, n'est ni le temps, ni les générations, mais bien les courants d'idées » (Mélicha Blais, Laurence Fortin-Pellerin, Eve-Marie Lampron, Geneviève Pagé, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague », dans *Recherches féministes*. 2007.) ■

***Françoise Picq** historienne, maître de conférences en science politique à Paris IX. Texte établi à partir d'une communication au colloque "*Les féministes de la 2^e vague, actrices du changement social*" organisé à l'université d'Angers, en 2010.

L'AVENIR SERA-T-IL QUEER ?

Les paradoxes de la pensée de la liberté dans des régimes de domination, qu'ils soient issus des débats féministes, ou de la politique gay et lesbienne, nous invitent à reprendre la question de la liberté sexuelle en la problématisant.

PAR ÉRIC FASSIN*

Plutôt que de la réduire à sa version libérale ou libertaire voire libertine, avec l'effet de mode autour de la consommation échangiste ou sadomasochiste, on peut partir de l'autonomisation de la sexualité. Depuis quelques décennies, il devient manifeste que le rapport sexuel est doublement détaché de la reproduction ; avec la contraception et l'avortement, il est pensé pour lui-même, indépendamment d'une finalité reproductive, tandis qu'à l'inverse, l'assistance médicale à la procréation permet d'aborder la reproduction indépendamment d'une causalité sexuelle. C'est dire que la sexualité devient libre au sens où elle est pensée pour elle-même : nous sommes aujourd'hui « libres » de prendre la sexualité pour matériau de constructions sociales et politiques.

AUTONOMISATION DE LA SEXUALITÉ

Plutôt que libérée des interdits, des refoulements et de la répression, la sexualité est donc affranchie des déterminations naturelles. Dénaturalisée, la sexualité est moins libérée des normes que disponible pour des usages variables. Songeons à l'évolution divergente de l'hétérosexualité et de l'homosexualité depuis les années 60. D'un côté, le sociologue Michel Bozon l'a bien analysé, la sexualité est devenue

le matériau amoureux qui cimente la conjugalité hétérosexuelle : le couple se construit à partir de son expérience sexuelle. D'un autre côté, Michael Pollak l'avait montré, pour les gays, ce n'est pas le couple mais l'identité (des individus et de la communauté) qui est fondée sur l'expérience de la sexualité. Ainsi, le matériau sexuel serait exploité différemment, selon qu'il s'agit d'hétéro- ou d'homosexualité.

Or les choses sont peut-être en train de changer aujourd'hui. La revendication d'ouverture du mariage et de la famille à l'homosexualité implique la critique de la hiérarchie des sexualités. En conséquence, quelle est la place de la sexualité dans le couple, si celui-ci n'est plus seulement pensé à partir de l'hétérosexualité ? D'un côté, on peut imaginer que les gays et les lesbiennes se conforment à la norme hétérosexuelle, pour fonder pareillement le couple sur la sexualité, mais du même coup réduire la sexualité au couple. D'un autre côté, on sait que nombre de gays peuvent non seulement refuser de limiter le sexe à la conjugalité, mais aussi, plus radicalement, les dissocier en renvoyant la sexualité en dehors du couple, autrement dit, en déssexualisant la conjugalité. D'où l'hypothèse symétrique d'une remise en cause du modèle hétérosexuel sous l'influence du couple homosexuel.

Autrement dit, la confrontation dans une même institution matrimoniale pourrait déboucher sur deux modèles concurrents : d'une part, un modèle qu'on dira « moderne », superposant conjugalité et sexualité ; d'un autre côté, les dissociant, un modèle qu'on qualifiera de « postmoderne ». La nouveauté serait que ce partage ne diviserait plus les orientations sexuelles : pour les uns comme pour les autres, la sexualité serait un matériau, qu'il deviendrait possible d'utiliser avec davantage de liberté, en optant entre ces deux modèles.

UN RENVERSEMENT DE LA QUESTION IDENTITAIRE

Est-ce à dire que la sexualité ne servirait plus à définir l'identité ? En fait, on peut plutôt parler d'un renversement de la question identitaire dans les élaborations théoriques et pratiques qui ont pris naissance aux États-Unis au tournant des années 90 ? dans ces manières « bizarres » de déjouer les assignations normatives et les attentes identitaires que résume le mot « queer ». La philosophe américaine Judith Butler propose ainsi une critique radicale de l'hétéronormativité, autrement dit, d'un ordre sexuel qui fonde d'un même coup le partage entre hommes et femmes, mais aussi entre hétérosexualité et homosexualité. La sexualité, dès lors qu'elle ne confirme pas ces partages, jette du « trouble dans le genre », c'est-à-dire dans les identités de genre : qu'est-ce qu'un

“ la confrontation dans une même institution matrimoniale pourrait déboucher sur deux modèles concurrents : d'une part, un modèle qu'on dira « moderne », superposant conjugalité et sexualité ; d'un autre côté, les dissociant, un modèle qu'on qualifiera de « postmoderne ». ”

homme ? qu'est-ce qu'une femme ? Les évidences se défont. Dans cette perspective, il devient problématique de définir une identité par la sexualité, qu'il s'agisse d'une identité masculine ou féminine, homosexuelle ou hétérosexuelle. La sexualité ne fonde plus l'identité ; elle la subvertit. Cette subversion ouvre une marge de liberté, comme un doute sur l'emprise des normes, et sur l'assignation identitaire. Bref, qu'il s'agisse de la critique du mariage et de la famille, ou des subversions *queer* qui en sont contemporaines,

on retrouve bien la question de la liberté, mais elle se pose tout autrement qu'au moment de la « libération sexuelle ».

LE SADOMASOCHISME LESBIEN COMME EXPÉRIMENTATION

En 1982, à New York, un colloque sur la sexualité provoque d'importants conflits entre féministes. C'est le cœur des « *sex wars* », la guerre, non pas des sexes, mais des sexualités. Depuis quelques années, des féministes radicales comme la juriste Catharine MacKinnon et l'écrivaine Andrea Dworkin portaient la bataille sur le terrain de la sexualité.

La domination masculine ne se joue pas seulement dans le monde du travail, mais aussi dans l'intimité de la chambre à coucher. Politiser la sexualité, c'est donc pour elles dénoncer la violence physique, avec le viol, mais aussi la violence symbolique qui se joue dans la pornographie ou la prostitution. Mais à force de voir la domination, ne risque-t-on pas d'oublier la libération sexuelle ? libération de la sexualité, et par la sexualité ?

C'est ce que rappelle le colloque : dans la sexualité, il y a sans doute le danger, mais il ne faudrait pas oublier le plaisir.

Les féministes « prosexes » ne se contentent pas de réhabiliter la pornographie ou la prostitution. Certaines s'engagent alors, autour de l'anthropologue Gayle S. Rubin, dans des expérimentations sexuelles à la fois érotiques et politiques : c'est une sous-communauté qui, à San Francisco et à New York, explore le sadomasochisme. Ces pratiques entre lesbiennes, empruntées à la culture des *gays*, semblent la négation du féminisme : n'est-ce pas revendiquer la violence sexuelle ?

C'est sans doute inverser la logique du féminisme lesbien, qui dans les années 70 proposait aux femmes un entre-soi rassurant, d'une douceur harmonieuse, mais presque déssexualisée. Mais c'est aussi explorer le consentement, pour « jouir du pouvoir » (« *coming to power* ») ? et en jouer. La liberté, c'est d'inverser les rôles et de prendre plaisir tantôt à dominer, tantôt à subir la domination, pour s'en jouer. C'est aussi de produire des désirs, avec pour seule limite le « non » que la partenaire est toujours libre de murmurer. ■

Extraits de l'article « L'avenir sera-t-il queer ? » Eric Fassin, *Sciences Humaines* n°163, août-septembre 2005, reproduits avec l'autorisation de l'auteur et de la revue Sciences Humaines.

*Eric Fassin est sociologue, professeur à l'École normale supérieure

LA QUESTION TRANS' : CONSTATS ET PERSPECTIVES

La question trans' est passée en quelques années de la composante LGBT invisible à un élément central de la militance pour l'égalité des droits et pour la libre disposition de son corps.

PAR ARNAUD ALESSANDRIN*

Interroger la transidentité nécessite alors de revenir brièvement sur l'apparition de la clinique actuelle du « transsexualisme » avant d'écouter les critiques émises par les militants eux-mêmes à l'encontre des contraintes qui leur sont imposées par l'État et les protocoles psychiatriques.

DU « TRANSEXUALISME » AUX TRANSIDENTITÉS :

En 1979 était mis en place le premier protocole de changement de sexe en France. La psychiatrie, clé de voute de ces protocoles hospitaliers publics, permettait alors aux personnes diagnostiquées « transsexuelles » de bénéficier d'une opération remboursée dite de « réassignation ». Aujourd'hui, quelques centres hospitaliers en France proposent ces protocoles. Ils basent leurs diagnostics sur la souffrance provoquée par le « transsexualisme » et sur la persistance de la demande à changer de sexe. Les conditions d'accès à ces opérations sont à ce point strictes et les résultats des chirurgiens à ce point controversés que l'immense majorité des personnes trans' quittent la France pour se faire opérer à l'étranger : ne pas avoir d'enfants, ne pas être homosexuel dans le sexe d'arrivée, ne pas être prostitué ou séropositif... Par les exclusions auxquelles ils procèdent, ces protocoles maltraitent et invisibilisent des vies. Par exemple, pour bénéficier d'un changement d'État civil, une personne trans' devra obligatoirement être diagnostiquée par ces protocoles, c'est-à-dire faire la preuve d'un syndrome de « transsexualisme », en plus d'être stérilisée : hystérectomie pour les garçons trans' et vaginoplastie pour les filles trans'.

Dans ces circonstances, le combat pour la libre disposition des corps devient central. Pouvoir choisir la forme et la fonction de son corps ne devrait pas être corrélé à la tutelle psychiatrique. S'entendre dire que son identité est *psychiatrisable* est extrêmement pathologisant. Et la pathologisation fait souffrir. C'est contre la psychiatrisation de leurs corps

et la vulnérabilisation de leurs vies que les personnes trans' opposent aujourd'hui un certain nombre de propositions théoriques, politiques et cliniques.

QUELLES DEMANDES DU CÔTÉ DES MILITANTS TRANS' ?

La question trans' ne peut plus être prononcée sans les mots des personnes trans'. Les nouveaux parcours trans', liés aux différents modes de vie transidentitaires, ne permettent plus de penser comme « vraies » et « universelles » les observations et les théorisations psychiatriques actuellement en vigueur en France. Reprenons alors les propositions de STP 2012 (*Stop Trans Pathologisation*) et de l'existrans (collectif de la marche des fiertés trans').

STP 2012 INSISTE SUR PLUSIEURS POINTS :

- le retrait du « trouble de l'identité sexuelle » des manuels internationaux de diagnostic.
- l'abolition des suivis psychiatriques, qui constituent une normalisation binaire, imposés aux personnes transgenres et intersexuées (appelés « protocoles »).
- le libre accès aux traitements hormonaux et chirurgicaux, sans tutelle psychiatrique.
- la prise en charge par les organismes de santé des aspects médicaux spécifiques à la population trans' : accompagnement thérapeutique volontaire, suivis gynécologiques et urologiques, traitements hormonaux, chirurgie.
- la mise en œuvre d'actions contre la transphobie, ainsi que la reconnaissance de la transphobie comme discrimination.

L'EXISTRANS RAJOUTE :

- la suppression des stérilisations obligatoires des personnes trans' ainsi que des expertises médicales, pour leur changement d'état civil. (Conformément à la résolution 1728 du Conseil de l'Europe)
- un changement d'état-civil facilité, libre et sans condition.
- le respect du libre-choix du médecin et le remboursement des soins.

- la possibilité de parcours hors-centre de référence, en France et à l'étranger,
- un parcours de soins facilité.
- l'ouverture d'un droit de séjour et d'un droit d'asile pour les personnes trans'.

LA QUESTION TRANS' : QUELLES PERSPECTIVES ?

La question trans' impose une révolution copernicienne des représentations

liées aux sexes, aux genres et aux sexualités. La différence, la complémentarité, la binarité et la fixité des sexes et des genres sont mises à mal par le fait accompli des transidentités. L'horizon des corps complexes (hommes enceints, personnes intersexuées non assignées à la naissance etc.) doit être saisi dans l'intersection des questions soulevées, en lien bien évidemment avec la libre dispo-

sition de son corps, mais aussi en lien avec « des politiques de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement ». ■

*Arnaud Alessandrin, est sociologue. Il est doctorant à l'Université Bordeaux-Segalen et co-responsable de l'Observatoire des transidentités.

MARIAGE D'UN COUPLE D'HOMMES À VILLEJUIF EN TOUTE (L)ÉGALITÉ

PAR CLAUDINE CORDILLOT*

« Fabrice, Alexis, je vous déclare unis par les liens du mariage ! » C'est par ces mots que s'est conclue la cérémonie de mariage entre deux hommes que j'ai célébrée, en tant que Maire de Villejuif (94), le 11 février dernier. Des mots simples, entendus chaque samedi dans toutes les mairies de France par des couples amoureux. Des mots et des instants de joie encore interdits aux couples de même sexe, discriminés par la législation actuelle sur le mariage.

En présence de tous les média nationaux, de responsables politiques (Pierre Laurent, Clémentine Autain, Ian Brossat), associatifs (Nicolas Gougain, porte-parole de l'Inter LGBT) et du Collectif PCF Fier-e-s et révolutionnaires, les « mariés de Villejuif » se sont pourtant dit « oui ! ».

Dans l'émotion de ces moments de bonheur des époux et de leurs proches, des paroles fortes et militantes ont été prononcées lors de l'échange des alliances : « Je te donne cet anneau en signe de notre combativité » (Alexis), « Je te donne cet anneau, non pas pour faire comme les autres, mais pour avoir des droits comme les autres » (Fabrice).

L'histoire commence quelques semaines plus tôt, quand le couple, citoyens engagés de Villejuif, m'invite à célébrer ses dix ans de pacs. « J'ai mieux à vous proposer : je peux vous marier, si vous le souhaitez... » leur ai-je répondu, alors que j'avais été sollicitée à cette même période, comme tous les maires communistes du Val-de-Marne, par l'ADEC94 qui lançait l'opération « Aimer en toute (l)égalité ». Ce projet, mené notamment par Stéphane Coloneaux, conseiller municipal PCF de L'Haÿ-les-Roses (94), portait la revendication d'ouverture du droit de se marier pour les couples de même sexe, en célé-

brant des mariages de couples d'hommes et de femmes à l'approche de la Saint-Valentin.

Cette revendication a été défendue à l'Assemblée nationale par les députés communistes. En février 2010, Marie-George Buffet et le groupe communiste déposent une proposition de loi visant à ouvrir le droit au mariage à tous les couples sans distinction de sexe ni de genre. En novembre 2011, les mêmes députés déposent une proposition de loi visant à lever les discriminations reposant sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle en matière de filiation (droit à l'adoption, statut du second parent).

L'histoire d'amour de Fabrice et Alexis est celle de deux combattants et rejoint la lutte pour l'égalité des droits au mariage et à la parentalité menée par les communistes et leurs élus. Elle rejoint également l'opinion d'une majorité de Français, qui se déclarent dans le sondage BVA/Le Parisien (14/01/2012) favorables à 63% au mariage des couples de même sexe et à 56% pour leur droit à la parentalité.

À droite et à l'UMP, rien de nouveau, si ce n'est la persistance dans une homophobie structurelle qui s'amplifie dans sa stratégie actuelle d'extrême-droitisation. On se souvient de Christian Vanneste, député UMP, déclarant à l'été 2011 que le mariage homosexuel est une « aberration anthropologique » ou de la députée UMP Brigitte Barèges et de son fameux : « Et pourquoi pas des unions avec des animaux ? ». Ni l'un ni l'autre n'ont été sanctionnés à l'époque par leur parti.

Le président-candidat Sarkozy vient de se déclarer (*Figaro Magazine* 11/02/12), le jour même du mariage de Villejuif, contre le mariage des couples de même sexe car, dit-il, « en ces temps troublés où notre société a besoin de repères, je ne crois pas qu'il faille brouiller l'image

de cette institution sociale essentielle qu'est le mariage ». Rappelons quand même que le même Sarkozy s'est déjà marié... trois fois. Le premier ministre Fillon lui avait bien préparé le terrain en déclarant le 2 février dernier : « L'institution du mariage a un objectif qui est celui de la sécurisation des enfants. C'est un objectif qui ne me paraît pas compatible avec les couples homosexuels ». Les 350 000 familles homoparentales en France apprécieront, elles qui justement vivent dans une terrible insécurité juridique du fait de l'absence de droit au mariage et à la filiation pour les couples de même sexe.

À l'horizon d'une majorité de gauche pour laquelle nous œuvrons toutes et tous en 2012, et dans laquelle les parlementaires communistes porteront haut nos valeurs progressistes et humanistes, l'égalité des droits en matière de mariage et de parentalité devra être une réalité inscrite dans la loi, sans délais. Plus de 13 ans après le pacs – qui ne garantit ni la même reconnaissance sociale que le mariage, ni les mêmes droits, notamment en termes de pensions de réversion – les attentes sont fortes chez les couples concernés qui ne comprennent pas le retard de la France dans ce domaine, par rapport à d'autres pays européens pourtant réputés conservateurs. Il en va de l'égalité républicaine entre les citoyens, à laquelle les communistes sont si fortement attachés.

Le mariage symbolique que j'ai célébré à Villejuif y aura, je l'espère, contribué favorablement, en montrant tout simplement que l'amour n'a pas de sexe et que chacun peut, s'il le souhaite, célébrer son bonheur partagé dans la « Maison commune », quelle que soit son orientation sexuelle, en toute (l)égalité. ■

*Claudine Cordillot est maire PCF de Villejuif.



Extrait du programme du Front de gauche

*l'humain
d'abord*

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : SE DÉBARRASSER DU PATRIARCAT

Nous mettrons en place un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité, placé auprès du Premier (ou de la Première) ministre, doté de moyens, et appuyé par des délégué(e)s interministériel(le)s chargé(e)s de la mise en œuvre de l'égalité sociale et économique.

Nous organiserons une négociation annuelle entre les partenaires sociaux sur le respect de l'égalité professionnelle (embauche, salaires, retraites, promotions) au niveau des branches et des entreprises. Les atteintes à l'égalité professionnelle seront combattues et les sanctions renforcées.

À partir de la loi contre les violences faites aux femmes votée en juillet 2010, nous ferons adopter une loi cadre sur ces questions incluant les propositions élaborées par

les associations du mouvement féministe. Nous donnerons les moyens nécessaires à l'application de cette loi en matière d'éducation, de prévention et d'information, ainsi qu'aux mesures à prendre en faveur des victimes de violence.

Un texte de loi anti-sexiste sera élaboré, définissant moyens et sanctions, condamnant les discriminations et insultes à caractère sexiste, ainsi que la banalisation et l'omniprésence de la pornographie et l'instrumentalisation des corps à des fins marchandes.

Nous agirons auprès de nos partenaires européens pour que la « Directive de l'Européenne la plus favorisée » voie le jour.

LA « DIRECTIVE (CLAUDE) DE L'EUROPÉENNE LA PLUS FAVORISÉE »

Soutenue par l'association Choisir la cause des femmes et par le Front de Gauche, elle consiste à harmoniser par le haut les droits des femmes européennes, en adoptant au niveau communautaire les lois nationales les plus progressistes : lois néerlandaises sur la contraception et les droits des homosexuel(le)s, française sur le viol, belge sur la parité, suédoises sur l'avortement et le congé parental, danoise sur l'éducation sexuelle... Contre-exemples : les lois polonaise et irlandaise sur l'avortement, cette dernière l'interdisant de fait par la reconnaissance des « droits de l'enfant non-né ». Adoptée le 18 février 2010, une résolution de l'Assemblée nationale ne demande encore qu'un rapport informatif. Il est temps de passer aux actes !

LA LUTTE CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Nous adopterons une loi pour l'égalité qui éradiquera toute discrimination. Les droits du pacs seront renforcés. Le droit au mariage et à l'adoption sera reconnu aux couples homosexuels. Les femmes lesbiennes auront accès à la procréation médicalement assistée.

Une loi en faveur des personnes en situation de handicap répondra à leurs besoins de façon impérative : mise en accessibilité du bâti, accompagnement de l'accueil à l'école publique, intégration professionnelle, revenu de remplacement égal au SMIC brut pour les personnes reconnues incapables de travailler.

Nous restaurerons la Haute Autorité de lutte contre les discriminations en renforçant son rôle et en la décentralisant, et nous remettrons en place également les médiations, et notamment la fonction du Défenseur des enfants. Nous agirons fermement contre les discriminations à

l'encontre des salariés étrangers. La violation des droits sociaux des travailleurs étrangers, dont sont notamment victimes les sans-papiers, fragilise l'ensemble des travailleurs et leurs droits sociaux.

Tout le champ des discriminations sera pris en compte (lieux publics, école, travail, logement, accès aux biens et services...), qu'elles soient fondées sur l'engagement syndical ou politique, qu'elles soient racistes, sexistes, fondées sur les convictions religieuses, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, qu'elles stigmatisent des jeunes, des immigrés, des gens du voyage, des personnes en situation de handicap, qu'elles touchent à l'âge ou à l'origine sociale.

Un bilan annuel sera présenté au Parlement, suivi de décisions pour mieux faire appliquer les lois prévues à cet effet.

Par **GÉRARD STREIFF**

Les 150 sociétés qui (dé)tiennent le monde

Trois chercheurs suisses ont réalisé la cartographie des possesseurs du capital des 43 000 multinationales de la planète ; ils aboutissent à 147 sociétés, essentiellement financières, et estiment que cette hyperconcentration fragilise tout le système. Question subsidiaire : c'est quoi le « marché libre » et la « concurrence non faussée » dans ces conditions ?

20

Stefania Vitali, James Glattfelder et Stefano Battiston sont tous trois chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Ils ont voulu identifier les principaux détenteurs du capital mondial. Pour cela, ils sont partis de la base de données Orbi 2007 qui référence 37 millions d'entreprise et d'investisseurs ; ils ont retenu celles qui présentent les caractéristiques d'une multinationale, selon la définition de l'OCDE, l'Organisation pour la coopération et le développement économique, soit 43 000 firmes. Ils ont cherché les liens de détention d'actions, plus d'un million de liens et 600 000 acteurs. Ils ont défini le degré de contrôle du capital (détention de majorité d'actions ou détentions minoritaires) et procédé à une carte des principaux détenteurs. L'étude, *The network of global corporate control*, a été publiée fin 2011 dans la revue scientifique en ligne *PlosOne* (voir le site *Plosone.org* et le dossier du journal *Le Monde* du 29/11/2011, signé Antoine Reverchon). Nos trois chercheurs arrivent à la

conclusion que 737 firmes, par le biais de leurs participations, contrôlent 80% de la valeur (en chiffres d'affaires) du total ; que 147 firmes contrôlent 40% de ce total. Il s'agit, pour les trois quarts, de sociétés financières qui ont tissé entre elles un réseau si dense de participations croisées, une sorte de contrôle mutuel, qu'ils parlent de « super-entité économique dans le réseau global des grandes sociétés ».

Les trois chercheurs ont procédé à une carte de ces principaux détenteurs du capital, de cette « super-entité » qui ressemble à un nœud papillon, très resserré au cœur, là où figurent les firmes les plus interconnectées (18,7% du chiffre d'affaires), avec des liens plus « univoques » sur les ailes. Le cœur comporte 1 318 points qui sont autant de multinationales, et 13 000 liens capitalistiques entre elles. L'enquête signale une sorte de farandole entre les principales firmes financières, les unes liées aux autres, Franklin Ressources avec Commerzbank, cette dernière avec le Crédit Suisse, et ainsi de suite ; défile toute la haute galaxie de l'argent : Crédit Suisse, Deutsche Bank, UBS, T. Rowe Price, Lehman Brothers, Bear

Stearns, Goldman Sachs, State Street, Bank of America, Citigroup, Morgan Stanley, Prudential Financial ; chacune d'elles entretenant souvent des liens étroits avec Axa, Merrill Lynch, Barclays ou JP Morgan.

L'étude a suscité de multiples critiques, souvent de la part des milieux bancaires ou proches de la finance... Les uns estiment que le processus de contrôle serait plus complexe que le mécanisme décrit dans l'enquête : détenir une action ne signifierait pas forcément contrôler, les problématiques de la gouvernance permettrait de contre-balancer les pouvoirs des actionnaires, il y a des administrateurs « indépendants », etc. On euphémise, on banalise, on trouve « normal » que tout le monde fréquente, comme si c'était un passage obligé, quelques établissements précis « dans la mesure où ceux-ci détiennent les instruments de financement que tous les investisseurs utilisent », etc. D'autres assurent que l'interconnexion entre toutes ces firmes est devenue telle (selon le « principe » du « je te tiens, tu me tiens... ») qu'elle interdirait de fait l'explosion du système : on passerait du *too big to fail* (trop gros pour faire faillite) au *too*

connected to fail (trop connecté pour faire faillite). D'autres avocats du système parlent de (et théorisent sur) une concentration « naturelle » du marché qui expliquerait cette unification, ce à quoi l'un des chercheurs répond que « *ce qui est naturel n'est pas forcément bon pour l'économie et pour la société.* »

UNE SUPER-ENTITÉ

Plus généralement, les trois auteurs font deux remarques d'importance.

« Notre travail a montré, pour la première fois à l'échelle mondiale, l'existence d'une super-entité au sein du réseau mondial des grandes entreprises. [...] Cette découverte soulève au moins deux questions [...] fondamentales pour la compréhension du fonctionnement de notre économie : premièrement, quelles sont les implications pour la stabilité financière mondiale ? »

On remarquera que l'étude a été réalisée en 2007 ; l'année suivante, la faillite de Lehman Brothers montrait, grandeur nature, les risques de déstabilisation générale entraînée par la chute d'un des éléments clés du système (Lehman en effet était classé au 34^e rang de la finance mondiale dans cette étude).

« Deuxièmement, notent ces chercheurs, quelles sont les implications pour la concurrence sur les marchés ? » Bonne question. Cette étude a le mérite de quantifier le processus bien connu de concentration capitaliste ; celle-ci peut atteindre dans certains pays des proportions formidables. En Corée du Sud, les deux plus grandes sociétés (Samsung et Hyundai) représentent 35% des exportations totales et leurs ventes s'élèvent à 22% du PIB. Au Japon, les dix premières entreprises font 35% des exportations. Aux USA, les 50 premiers groupes représentent 30% du PIB. Et la concentration dans le milieu bancaire est encore plus marquée. 96% du marché des produits dérivés est contrôlé par trois institu-

tions bancaires. Il n'est pas rare qu'une banque ou qu'un fonds spéculatif gère plus de 1 000 milliards d'euros d'actifs, note le professeur Gabaix de l'Université de New York. Notons encore que les vingt plus grands gestionnaires de fonds (actions, obligations, produits dérivés, immobilier), fin 2010, disposaient d'actifs dépassant 26 300 milliards de dollars.

Bref un petit nombre d'entreprises exercent un contrôle significatif sur l'activité économique. Les États sont-ils suffisamment armés face à de

telles puissances ? « Ils ne possèdent pas une information suffisante sur les réseaux financiers » estime le même Gabaix, qui ajoute : « Comme les contrôleurs aériens, les Banques centrales et les États doivent observer en temps réel la situation des acteurs majeurs du réseau économique, demander des changements ponctuels pour éviter les crashes » mais il doit bien constater que la puissance publique n'est pas vraiment en mesure de le faire, faute d'information, d'évaluation, de moyens. ■

LES 50 PREMIÈRES

Classement des sociétés selon leur degré de contrôle du capital des multinationales.

L'étude est de 2007 ; apparaît en 34^e position Lehman Brothers, failli en 2008. On remarquera le poids des firmes américaines (23/50) et britanniques (6) mais aussi le score non négligeable des françaises, à la 4^e, 17^e, 24^e, 37^e et 46^e place.

Barclays PLC (GB), Capital Group Companies (USA), FMR Corp (USA), AXA (France), State Street Corporation (USA), JPMorgan Chase&Co (USA), Legal&General Group PLC(GB), Vanguard Group (USA), UBS AG (Suisse), Merrill Lynch&Co (USA), Wellington Management Co LLP (USA), Deutsche Bank AG (Allemagne), Franklin Ressources (Suisse), Credit Suisse Group (Suisse), Walton Enterprises LLC (USA), Bank of New York Mellon Corp (USA), Natixis (France), Goldman Sachs Group (USA), T. Rowe Price Group (USA), Legg Mason (USA), Morgan Stanley (USA), Mitsubishi UFJ Financial Group (Japon), Northern Trust Corporation (USA), Société Générale (France), Bank of America Corporation (USA), Lloyds TSB Group (GB), Invesco PLC (GB), Allianz SE (Allemagne), TIAA (USA), Old Mutual Public Limited (GB), Aviva PLC (GB), Schroders PLC (GB), Dodge&Cox (USA), Lehman Brothers

Holding (USA), Sun Life financial (Canada), Standard Life PLC (GB), CNCE (France), Nomura Holdings (Japon), The Depository Trust Company (USA), Massachusetts Mutual Life (USA), ING Groep NV (Pays Bas), Brandes Investment Partners (USA), Unicredito Italiano SPA (Italie), Deposit Insurance Corporation of JP (Japon), Vereniging Aegon (Pays Bas), BNP Paribas (France), Affiliated Managers Group (USA), Resona Holdings (Japon), Capital Group International (USA), China Petrochemical Group (Chine).

Les dix premiers gérants de fonds classés par encours sont :

BlackRock (USA), State Street Global (USA), Allianz Group (Allemagne), Fidelity Investments (USA), Vanguard Group (USA), Deutsche Bank (Allemagne), Axa Group (France), BNP Paribas (France), JP Morgan Chase (USA), Capital Group (USA).

SONDAGES

Pratiques culturelles, les inégalités perdurent

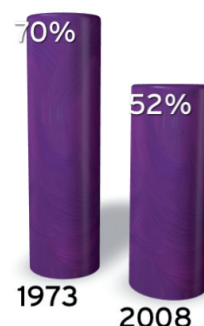
Depuis 1973, le ministère de la culture se livre à de grandes enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, pilotées par le sociologue Olivier Donnat. Voir Pratiquesculturelles.culture.gouv.fr. En 35 ans, puisque la dernière étude est de 2008, il apparaît qu'il n'y a pas eu de rattrapage entre les pratiques des ouvriers et celle des catégories « supérieures » ; qu'Internet a été un outil formidable pour les amateurs mais pour les autres, l'accès à la culture reste entier ; qu'il y a reculé du livre ou de la presse quotidienne; on assiste à une féminisation du public des bibliothèques ; à un vieillissement des publics du théâtre, des musées, des concerts de musique classique. Disons que globalement, on pratique plus, on sort plus mais les inégalités sociales sont restées inchangées.

AVEZ VOUS LU UN LIVRE CES DOUZE DERNIERS MOIS ? (RÉPONSES POSITIVES)

FEMMES OUVRIÈRES

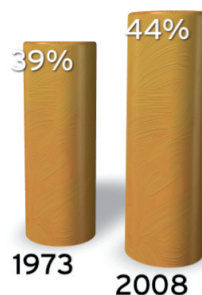


OUVRIERS



ÊTES VOUS ALLÉS AU THÉÂTRE CES DOUZE DERNIERS MOIS ? (RÉPONSES POSITIVES)

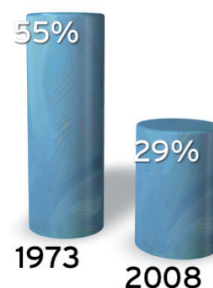
CADRES SUPÉRIEURS, PROFESSIONS LIBÉRALES :



OUVRIERS



LISEZ VOUS TOUS LES JOURS OU PRESQUE LA PRESSE QUOTIDIENNE ?



Une nouvelle ambition pour le sport français

Les enjeux des prochaines années sont considérables, car c'est le droit à la pratique sportive qui est en danger.

L'actualité du sport *business* a rattrapé le gouvernement au cours de la dernière Coupe du Monde de football, à l'occasion de l'affaire des quotas ou encore avec les salaires indécentes des footballeurs professionnels et les affaires de dopage. Les valeurs du sport ont été salées ces dernières années, par des choix politiques qui ont soutenu la marchandisation du sport.

Depuis le début de la mandature, nous n'avons vu passer à l'Assemblée que des lois et « cavaliers » qui visent à conforter le sport *business*, à l'instar de la loi sur la profession d'agent sportif, de la loi sur les paris en ligne ou de la loi d'exception pour les stades de l'Euro 2016. Toutes ces lois vont dans le sens d'une diminution progressive des financements publics et des responsabilités de l'État.

En diminuant le nombre de professeurs d'EPS (éducation physique et sportive), en modifiant le statut et les missions des CREPS (centres de ressources, d'expertise et de performance sportives), en rattachant les directions départementales de la jeunesse et des sports à la cohésion sociale, le gouvernement a imposé un nouveau débat : le sport doit-il être réduit à un simple instrument pour des politiques sociales ? Minimisation et instrumentalisation du mouvement sportif ou reconnaissance et soutien car essentiel par nature à l'émancipation humaine ?

LE SPORT, UN DROIT ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Le défi politique que nous voulons relever est la construction d'un front de résistance pour que le sport reste un droit accessible à toutes et tous, quels que soient le sexe, l'âge, les capacités ou la condition sociale. C'est réaffirmer le sport comme un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. C'est exiger les moyens pour rendre ce droit efficient sur tout le territoire. C'est garantir la redistribution des richesses produites collectivement dans le sport et la mutualisation des moyens.

Cela exige, en premier lieu, de prendre le chemin du renforcement des moyens, des missions, de la présence partout sur le territoire d'un ministère des sports de plein exercice avec des crédits consacrés au sport égalent à 1% du budget de l'État.

Pour rendre efficient le droit d'accès au sport pour toutes et tous, il sera nécessaire d'adopter une loi cadre qui réaffirme l'unicité du sport, définissant les principes de l'action publique et reconnaissant le rôle des collectivités et du mouvement sportif dans cette action.

LE SPORT À L'ÉCOLE

Nous le savons, l'accès de toutes et tous au sport commence à l'école. L'Éducation nationale doit garantir un enseignement obligatoire d'EPS minimum de trois heures à cinq heures de la maternelle à l'université en insistant sur le niveau de formation et les contenus. Cela implique une augmentation significative du nombre d'enseignants d'EPS et la formation des professeurs des écoles au cours des prochaines années. Cela nécessite le développement d'installations sportives adaptées sur le lieu de l'enseignement ou à proximité. Il est urgent et incontournable d'engager un plan national cohérent pour la construction et la rénovation des installations sportives avec la possibilité de financements croisés entre l'État et les différentes collectivités territoriales. Le sport scolaire et universitaire doit être fortement soutenu dans chaque établissement avec un forfait de trois heures institué par décret pour tous les enseignants volontaires. Les postes de cadre d'État, essentiels pour le bon fonctionnement de fédérations des sports scolaires, doivent être maintenus.

La vie associative joue un rôle essentiel d'éducation populaire et d'émancipation, elle doit être préservée de toutes dérives et concurrences commerciales. L'engagement bénévole dépend des conditions de vie et notamment de deux facteurs : la disponibilité en temps et le niveau de vie permettant de s'épanouir dans une activité sociale désintéressée. Seule une politique nationale affirmée de formation, de valorisation et de soutien aux associations et au bénévolat sera garante de sa pérennité. En conséquence, une loi cadre valorisant la vie associative et l'engagement des bénévoles devra être une priorité.

LAÏCITÉ ET MIXITÉ DANS LES ESPACES SPORTIFS

Promouvoir une meilleure représentation des femmes dans le monde sportif. Une meilleure représentation dans les instances dirigeantes mais également une meilleure représentation des pratiques féminines dans les médias. En dépit de leurs performances de premier rang mondial, les matchs des équipes de France de football ou de handball ont été très insuffisamment retransmis.



La pratique du sport professionnel doit viser des objectifs humanistes, d'éducation et de progrès. Pour cela il faut renforcer les centres de formation, d'entraînement et de recherches, tels que les CREPS ou l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) et sécuriser le parcours des athlètes de la formation à la reconversion tout en instaurant un salaire minimum et un salaire maximum.

Face à la marchandisation accélérée du sport professionnel et à ses conséquences, des mesures urgentes doivent être prises. Les dispositifs de lutte contre le dopage doivent être renforcés avec des moyens financiers, humains et matériels accrus, notamment pour l'agence française de lutte contre le dopage. Enfin, les politiques sportives doivent se débattre à tous les échelons. Dans cet esprit, il est prioritaire d'organiser sur l'ensemble du territoire des assises nationales du sport et d'envisager des instances de concertation, de réflexion et d'évaluation permanentes et pérennes à chaque échelon du territoire.

Nicolas Bonnet, Responsable de la commission sport du PCF

VOUS POUVEZ SIGNER L'APPEL DU FRONT DE GAUCHE :
une nouvelle ambition pour le sport français sur le site
<http://www.placeaurope2012.fr/sport/>



Les événements nationaux et internationaux interpellent le militantisme sur tous les fronts, pour construire un monde solidaire, de sécurité et de paix.

INTERNATIONAL

COMMENT UNE FRANCE DE GAUCHE PEUT-ELLE AGIR POUR LE DÉSARMEMENT ?

Aujourd'hui, les échecs majeurs de Washington et de l'OTAN en Irak et en Afghanistan, la confrontation sur le nucléaire iranien montrent, dans la complexité des enjeux et des contradictions, à quel point les politiques de puissance, dans leur esprit et leur visée néo-impériales, conduisent à des impasses et à des situations de crise encore plus profondes.

L'exigence du désarmement s'impose d'abord parce que les problèmes du monde n'ont de solution durable que dans la réponse à la question sociale et aux moyens qu'on peut y consacrer. La baisse des dépenses militaires est donc essentielle.

Ensuite parce que les armements ont leur propre logique : le commerce et la diffusion des armes alimentent les crises et les conflits. On sait d'ailleurs que ce sont les armes légères et de petit calibre (quelques 600 millions circulent sur notre planète) qui font – et de loin – le plus de victimes.

“ *La responsabilité de la France, c'est d'être vraiment à l'initiative sur les plans international et européen pour contribuer activement et dans la durée à une dynamique pour le désarmement et notamment à la dissolution de l'OTAN.* ”

Enfin, à chaque configuration différente des relations internationales correspond un certain type de course aux armements. Avec la deuxième moitié du XXe siècle, l'arme nucléaire a fait du désarmement une exigence qui touche aux enjeux globaux de sécurité mais aussi à la conception que l'on se fait de l'Humanité. Aujourd'hui, une nouvelle course aux armements porte sur le conventionnel, les technologies, la sophistication et la puissance des armements. Elle porte aussi sur la modernisation du



nucléaire. On ne peut sérieusement penser les conditions de la sécurité internationale et le besoin de paix sans poser la question du désarmement pour tous les types d'armes.

Cette approche signifie aussi un changement de paradigme. La sécurité par la puissance et par la dissuasion... Cela reste une politique de force. Dans le contexte de la guerre froide, la guerre nucléaire – possibilité qui confinait à l'impensable – a été évitée mais pas la représentation des conflits, ni la prolifération du nucléaire et plus généralement des armes de destruction massive. Aujourd'hui, les échecs majeurs de Washington et de l'OTAN en Irak et en Afghanistan, la confrontation sur le nucléaire iranien montrent, dans la complexité des enjeux et des contradictions, à quel point les politiques de puissance, dans leur esprit et leur visée néo-impériales, conduisent à des impasses et à des situations de crise encore plus profondes. Ceux qui prétendent que la puissance constitue le facteur essentiel de la sécurité sont devant leurs limites et leurs échecs.

UNE NOUVELLE VISION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Il faut refonder toute l'approche de la sécurité internationale et répondre à la question : comment peut-on construire un monde de sécurité et de paix ? Le désarmement multilatéral et contrôlé (selon la formule du Traité de non prolifération), la baisse des budgets militaires, l'interdiction du trafic et le contrôle inter-

national strict du commerce des armes, l'effort constant pour résoudre politiquement les conflits dans un cadre légal et légitime, la priorité à la réponse aux attentes sociales et au développement... Tout cela doit constituer le cœur d'une nouvelle vision des relations internationales. C'est avec cette conception là que la France, une France de gauche, devrait redéfinir sa politique. Il n'est pas question de désarmer unilatéralement, ce qui n'aurait guère de sens dans le monde actuel et pourrait même se révéler dangereux. La responsabilité de la France, c'est d'être vraiment à l'initia-

tive sur les plans international et européen pour contribuer activement et dans la durée à une dynamique pour le désarmement et notamment à la dissolution de l'OTAN. C'est indissociablement une responsabilité collective s'inscrivant dans l'esprit, les principes et les buts de la Charte des Nations Unies. La privatisation de la sécurité est une dérive grave. Les activités de défense-sécurité comme les industries d'armement doivent relever de la souveraineté nationale et du domaine public, par la nationalisation lorsque c'est nécessaire. Elles doivent produire ce qui est utile à

une défense nationale qui s'inscrit dans la nouvelle politique. L'importance relative de ces industries doit diminuer réellement au fur et à mesure des progrès du désarmement. L'emploi peut être conservé et développé dans des processus de reconversion et dans une économie de croissance. Le désarmement est possible dans une véritable alternative politique en France. ■

JACQUES FATH

Responsable du secteur relations internationales du PCF.

COMMUNICATION

UN GUIDE MILITANT ?

Militer aujourd'hui, c'est être à la fois à l'écoute, authentique, sincère, ouvert aux autres dans le dialogue... Pas si simple !

Faire de la politique ne se réduit pas à partager des idées, à les mettre dans le débat public. Mais c'est bien évidemment l'une des nécessités premières pour mener la bataille d'idées. Notre existence dans le débat public dépend largement des « média », des supports d'information et de communication que nous pouvons déployer par nous-mêmes. Surtout dans le contexte où nous sommes tenus à l'écart des média. Dans cette situation, la modestie des moyens que nous pouvons mobiliser face au rouleau compresseur médiatique peut nourrir le découragement. Mais nous avons pourtant un atout majeur.

Nos 130 000 adhérents, les forces que nous savons mobiliser, peuvent devenir considérables et peser dans la bataille idéologique, pour le pluralisme dans le débat public. En donnant aux adhérents des outils pour être les témoins et les acteurs engagés de leur environnement, dans la rue, leur quartier ou leur entreprise, leur impact peut compter dans la construction de l'opinion.

Notre crédibilité, à nous militants, est de partager le même sort que celles et ceux qui vivent et travaillent à nos côtés. Cette proximité peut contribuer à l'écoute et au dialogue avec nos analyses et nos propositions. Être militant, dès lors, c'est aussi s'affirmer comme « acteur média ».

L'histoire politique, singulièrement celle du parti communiste, a construit des gestes et des savoir-faire politiques. Transmis, dans la pratique, de militant à militant, on connaît leur force mais aussi leur fragilité. Leur force : celle du rapport direct entre personnes, celle de la construction d'une pensée personnelle dans un collectif, celle de l'authenticité, de la sincérité, de l'écoute et de la connaissance du terrain commun où nous partageons le travail ou la vie.

Mais le modèle individualiste, la dureté de la vie ont produit des découragements, des renoncements ; des habitudes militantes qu'on croyait bien installées se sont interrompues. Et il est parfois difficile de trouver le fil à renouer. C'est pourquoi le secteur communication du parti communiste a pris l'initiative d'écrire un guide militant qui ajoute l'écrit à la transmission orale. L'occasion était belle de rajouter aux porte-à-porte,

journaux de cellule, réunions d'appartement, collages... les nouveaux gestes militants que nous permettent les technologies de l'information et de la communication : le blog, facebook, les sms ou twitter... média ainsi que nos rapports aux média. Nous l'avons fait.

APPEL À LA CRÉATIVITÉ

Ce guide n'est pas un livre de recettes. Il appelle, au contraire, à la créativité, à l'inventivité de chaque militante et militant. Il précise l'enjeu et donne quelques conseils sur plus d'une trentaine de gestes. Il est organisé autour de 6 chapitres :

- concevoir un imprimé
- réagir à l'actualité
- organiser un événement
- animer la campagne de proximité
- construire des réseaux
- utiliser internet

Il se conclut par l'évocation d'aspects juridiques et légaux ainsi que quelques liens utiles.

Ce guide n'est pas « réservé ». Il peut être utile à des adhérents isolés pour militer dans leur voisinage, sur leur lieu de travail, ou à l'accueil des nouveaux adhérents. Il est à la disposition des animateurs de la vie du parti ainsi que de tous les militants, adhérents du parti communiste ou non, qui voudront contribuer aux campagnes du Front de gauche. ■

LAURENT KLAJNBAUM

responsable de la communication du PCF.



Contactez-nous !
revue@pcf.fr

Par **ALAIN VERMEERSCH**

Faut-il germaniser notre modèle social ?

Pas moins de vingt-et-une mentions de l'Allemagne en 72 minutes ont été prononcées lors de l'intervention du 29 janvier dernier de Nicolas Sarkozy. L'Allemagne est dans toutes les bouches médiatiques.

UN MODÈLE PAS SI SOCIAL QUE CELA

Dans *Le Figaro* (09/02), Jean-Louis Thériot, historien, explique « L'agenda 2010, lancé en 2003 par le chancelier socialiste Gerhard Schröder, est le fruit d'une réflexion stratégique menée, en amont, avec l'aide des think tanks, notamment la Fondation Bertelsmann, et expliquée en aval avec un souci de pédagogie économique inscrit dans la durée. C'est aussi le fruit d'un modèle social et politique où l'intérêt général l'emporte sur les clivages partisans. L'agenda 2010 a été voté tant par le

“ **Nicolas Sarkozy a tenté de vendre aux Français un «modèle» pas si exemplaire.** ”

SPD que par la CDU. La population a accepté les grands choix macroéconomiques : la compétitivité avant la consommation, l'emploi avant le revenu. » Et pourtant il souligne « Le tableau doit certes être nuancé. Les inégalités se sont accrues, l'Est est toujours à la traîne, la démographie est catastrophique et l'endettement global très important. » Henrik Uterwedde, directeur adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, est cité dans *Challenges* (23/02) « Ces réformes ont redynamisé durablement l'économie allemande » mais ajoute-t-il « Elles ont bien sûr causé des dégâts sociaux. Le revenu des ménages, la consommation intérieure et les investissements publics ont été négligés. L'heure est venue de réparer cela et l'Allemagne en a désormais les moyens. » Selon l'institut fédéral des statistiques Destatis, plus de la moitié des 322 000 emplois créés entre 2009 et 2010 concer-

naient du travail temporaire, et les trois quarts, de l'emploi précaire en général (CDD, jobs défiscalisés payés 400 euros, temps partiel de moins de 20 heures par semaine). Aujourd'hui, le nombre d'intérimaires approche le million dans le pays. Or, ils sont en moyenne payés 30 % de moins que leurs collègues. 75 % des emplois créés en 2009 et en 2010 sont précaires. À côté de l'industrie, la précarisation s'aggrave aussi dans les services, l'alimentaire en tête. Les « minijobs », ces contrats défiscalisés plafonnés à une rémunération forfaitaire de 400 euros net par mois, touchent 800 000 personnes dans l'agroalimentaire et l'hôtellerie, soit près d'un travailleur sur deux. Le chiffre a explosé depuis la levée de la limite de 15 heures de travail hebdomadaire, en 2003. (*Politis* 23/02)

LES RAISONS POLITIQUES D'UNE COMPARAISON

« Quand nous parlons avec angoisse de sauver le « modèle français », ce n'est pas seulement manière de parler de notre particularité, mais désir de sauver un universel que tout le monde, dans l'avenir, devrait imiter. On comprend donc la colère qui peut saisir certains quand le président de la République lui-même se met à faire du benchmarking avec son pays qu'il devrait admirer et non comparer » observe Chantal Delsol, philosophe. (*Le Figaro* 08/02) Et d'ajouter « Pourtant, l'exercice a ses limites, et à cet égard les citoyens agacés n'ont pas tout à fait tort. Comment peut-on penser que nous pourrions picorer quelques recettes chez les Allemands afin d'améliorer notre ordinaire ? Les méthodes allemandes participent d'un art de vivre complet, d'un monde culturel qui n'est pas le nôtre. Il existe, selon l'af-

firmation désormais fameuse de Denis Olivennes, une « préférence française pour le chômage. Nous préférons plus de chômage et moins d'inégalité, contrairement aux Allemands. Nous adorons l'État. Si la France voulait s'inspirer de l'Allemagne en raison de son indéniable réussite économique, il faudrait sans doute qu'elle devienne fédérale. Idée sacrilège. » Mathieu Magnaudeix dans *Mediapart* (03/02) rappelle comment « Nicolas Sarkozy a bien souvent justifié ses choix en affirmant que l'Allemagne avait fait la même chose auparavant. Et bien souvent, c'était faux, ou au minimum imprécis. Il a inventé des statistiques, multiplié raccourcis et omissions, attribué par erreur des mesures à l'ancien chancelier social-

“ **Les inégalités se sont accrues, l'Est est toujours à la traîne, la démographie est catastrophique et l'endettement global très important.** ”

démocrate Gerhard Schröder pour mieux tancer les socialistes français. Bouclier fiscal, impôts, coût du travail, retraites... : voici comment Nicolas Sarkozy a tenté de vendre aux Français un « modèle » pas si exemplaire. L'économiste Arnaud Lechevalier avance l'idée d'« une rigueur exceptionnelle », tandis que l'évolution des dépenses publiques en France progressait selon la moyenne de l'Union européenne. Un modèle ? Pas vraiment. La réduction des dépenses publiques s'est faite au détriment de la solidarité (les minima sociaux ont été baissés), et de l'investissement des communes et des États régionaux dans l'éducation, les infrastructures et équipe-

ments collectifs (bibliothèques, piscines, services sociaux). Quand il s'agit d'expliquer le décrochage de la France par rapport à l'Allemagne ces dernières années, Nicolas Sarkozy a une bête noire toute trouvée : les 35 heures. »

« L'ALLEMAGNE ENRÔLÉE DANS LA CAMPAGNE EN FRANCE »

Ce titre des *Echos* (07/02) et ce commentaire « Non content de s'adjoindre le soutien d'Angela Merkel, Nicolas Sarkozy ne cesse de louer le modèle allemand à l'approche de l'élection présidentielle. » montre bien l'utilité du modèle allemand. « L'Élysée a observé de près les résultats d'une enquête Ifop pour l'ambassade d'Allemagne à Paris. 82 % des sondés disent avoir une « bonne image » de l'Allemagne ; 74 % jugent qu'elle obtient de « meilleurs résultats » économiques que l'hexagone et 62 % estiment que la France doit « s'inspirer davantage » de l'Allemagne. » Mais il y a un bémol « Cette stratégie est toutefois à double tranchant. Le risque

“ **Le risque est que les Français, toujours attachés à la souveraineté nationale, aient le sentiment que la France est « alignée sur l'Allemagne ».** ”

est que les Français, toujours attachés à la souveraineté nationale, aient le sentiment que la France est « alignée sur l'Allemagne ». Le battage sur le manque de productivité de la France est mis à mal. « Selon un rapport de l'Insee, le passage aux 35 heures a contribué à la baisse des coûts salariaux unitaires. » annonce *Libération* (22/02). « Elle reste néanmoins, à un cheveu près, moins onéreuse que l'Allemagne (33,37 euros). Ainsi, rappelle l'Insee, l'Allemagne détient, dans l'industrie automobile, le coût horaire du travail le plus élevé d'Europe, supérieur de 29% à celui de la France, « alors même que le secteur automobile a contribué, dans une large mesure, à la dégradation du solde commercial de la France ». » Agnès Verdier-Molinié, directrice de

la Fondation Ifrap, mange le morceau. « La question n'est en fait pas celle des modèles mais celle des réformes. Et, en France, trop rares sont ceux qui ont la volonté et le courage de débattre et de défendre de vraies idées de réformes. Si l'Allemagne est devenue un modèle, c'est qu'elle a réussi à « éponger » ses déficits publics et sociaux, à réduire le nombre de chômeurs et à avoir une balance commerciale excédentaire. La question qui se pose à la France et à ses partenaires européens est en définitive la suivante : transformer notre welfare (aide sociale) en workfare (recherche active d'emploi). » Thomas Piketty dans *Libération* (14/02) sermonne le PS. « François Hollande a le mérite

de dire où il prendra les 30 milliards d'euros de recettes supplémentaires permettant de rééquilibrer nos finances publiques. Mais les réformes de structure sont pour l'instant quasi absentes de son programme. Plus généralement, notre système fiscal est archaïque, complexe, imprévisible pour les agents économiques. Il doit d'urgence être simplifié et modernisé. Or, voici que le délégué à la fiscalité de François Hollande, Jérôme Cahuzac, vient d'expliquer avec fierté que rien ne serait fait dans le quinquennat, et qu'il faudrait plusieurs mandats pour envisager une telle réforme... Tout cela n'est pas à la hauteur de la situation. L'alternance ne doit pas se faire par défaut. » ■



Chaque mois, des chercheurs, des étudiants vous présentent des ouvrages, des films, des DVD...

Dans quels mondes vivons-nous ?



Galilée, 2011

**JEAN-LUC NANCY,
AURÉLIEN BARRAU**

PAR IVAN LAVALLÉE

On savait la lecture de Jean-Luc Nancy parfois difficile mais néanmoins accessible, et Aurélien Barrau physicien, vulgarisateur. On ne peut pas dire que ce soit ici le cas : l'ouvrage nécessite pour être compris une formation de haut niveau à la fois en physique et en philosophie. Le discours sur le un et le plusieurs vu par un philosophe et un physicien pourrait être intéressant. Mais la rhétorique employée pour décrire l'unité du plusieurs et la pluralité, la divisibilité, voire la division du « un » a laissé parfois le lecteur que je suis, pourtant béotien ni en physique, fût-elle théorique, ni en philosophie. Quel est donc le lectorat ciblé ? S'agit-il d'un exercice de style ? La création systématique de mots nouveaux (multivers) et les allers-retours entre la physique, les exemples artistiques et la philosophie font penser aux *Brins d'une guirlande éternelle* de Douglas Hofstadter, mais c'est l'autre qui est Nobel. Le père le fils, un nom, deux êtres, un prix Nobel et un Pulitzer, une unité, le prix, un plusieurs, le père et le fils, une œuvre, celle du père. On joue ici aussi sur l'unité des contraires (ah Hegel ?), en faisant appel à Aristote et Derrida : un univers, des myriades de mondes ou un monde et des univers, multivers ? Une lecture qui laisse dubitatif...

L'Homme selon Marx.

Pour une anthropologie matérialiste,

éditions Kimé, 2011



YVON QUINIOU

PAR STÉPHANIE LONCLE

Ce livre est conçu comme une réponse, argumentée, respectueuse et très convaincante, aux travaux anthropologiques de Lucien Sève. Il s'agit de prouver la vérité théorique et l'importance pratique de la prise en compte de « ce qu'il peut y avoir de "nature" en l'homme » et de réunir ainsi Sève et Althusser dans une même critique, celle d'un historicisme invalide sur le plan de la science.

Lucien Sève a mis au cœur de la théorie marxiste et communiste une réflexion anthropologique, participant ainsi à la promotion politique de l'idée que c'est une vision trop économiste de la pensée de Marx qui avait conduit à commettre et à légitimer des erreurs politiques. Si ses travaux n'ont pas connu l'écho médiatique et académique à la hauteur de l'enjeu, ils ont eu à l'échelle du PCF une importance théorique et politique majeure. Ce n'est donc pas à un détail que s'attaque Yvon Quiniou.

Le philosophe soutient une triple thèse. La première est la radicale vérité du matérialisme, qui autorise « à exclure

toutes les représentations de l'homme qui y contreviennent, de nature idéaliste ou spiritualiste » : exit donc Platon, Descartes et Sartre. La seconde thèse est que la compréhension de l'homme, dans le cadre du matérialisme, suppose la prise en considération de trois champs dont aucun n'est réductible à l'autre et dont aucun n'est radicalement autonome, ni d'une nature ontologique différente des autres (« tout est matière »). La biologie, l'histoire, la psychologie (en particulier dans sa dimension psychanalytique, voir Freud) sont les trois éléments du déterminisme qui caractérise la nature (matérielle) de l'homme. Enfin, dans le cadre de la matière historique de l'homme, c'est bien la production matérielle (la pensée aussi est matière) et donc les moyens de cette production, c'est-à-dire l'économie qui est déterminante « en dernière instance » : c'est elle qui libère l'homme de la nature non au sens où elle l'en abstrait mais parce qu'elle lui permet de se produire dans un système de contraintes comprises et donc maîtrisées, voire à leur tour transformées par son action. Ce n'est donc pas à la promotion d'une pluralité relativiste des facteurs historiques que conduit l'anthropologie matérialiste mais à la nécessité de la prise en compte du multidéterminisme (biologique, historique et psychologique) de la vie sociale de l'homme pour toute action politique visant à son émancipation.

Les démonstrations sur le matérialisme historique, la liberté, la notion d'intérêt et le communisme font de ce livre, au delà de la polémique avec Sève et de ses implications politiques, un grand manuel de marxisme. L'extrême souci du lecteur – le communiste – confère une véritable douceur à l'expérience philosophique proposée.

La Force de l'ordre.

Une anthropologie de la police des quartiers

Seuil, 2011



DIDIER FASSIN

PAR PATRICK COULON

L'auteur a partagé pendant près de deux ans le quotidien d'une brigade anti-criminalité de la région parisienne. Les 390 pages de cet ouvrage sont le fruit de son enquête, la première du genre en France. Pourquoi s'être lancé dans une telle aventure ? Parce que depuis trois décennies, tous les désordres urbains qu'a connus la société française sont survenus à la suite d'interactions meurtrières entre la police et les jeunes dans les quartiers dits sensibles. L'auteur au-delà de ces moments dramatiques a voulu savoir quels sont les rapports réels entre les forces de l'ordre et les habitants des banlieues. Le lecteur suivra donc le quotidien de ces brigades, son ordinaire, la formation et l'inadaptation des jeunes policiers venus de province (« des immigrés de l'intérieur confrontés aux immigrés de l'extérieur » dira même un commissaire). Il découvrira comment les contrôles d'identité servent à autre chose que ce à quoi ils sont censés

servir et s'avèrent plus efficaces pour perpétuer un ordre social que pour maintenir l'ordre public. Ou aussi qu'il est de multiples façons d'empêcher le traitement judiciaire des brutalités commises par la police, que les institutions témoignent de plus de tolérance à l'égard du racisme qu'à l'égard de ses victimes. Ou encore que les pratiques locales jouissent d'une grande autonomie par rapport aux consignes nationales mais que la politique gouvernementale n'est pas sans influence sur le travail quotidien des forces de l'ordre public. Il vivra les vexations, les insultes, les brutalités.

Après avoir accompagné sur le terrain les policiers de la BAC et l'auteur, le lecteur sera certainement stimulé par les interrogations de ce dernier : « Comment finalement en est-on venu à faire jouer à la police ce rôle qui en fait la garante de l'ordre social plutôt que de l'ordre public ? [...] Le plus étrange est que la plupart des hommes ne s'en aperçoivent pas. Ils ne pensent plus qu'obscurément à cette jeunesse où il y avait eu en eux une force de résistance. » Saluons la somme des références que le chercheur met à la disposition de tous ceux et celles qui voudrons approfondir leur connaissance en matière de police. C'est en tout cas un livre de chercheur... et de citoyen !

Manifeste pour la psychanalyse

La Fabrique, 2010

SOPHIE AOULLÉ, PIERRE BRUNO, FRANCK CHAUMON, MICHEL PLON ET ERIK PORGE



PAR DAVID BELDEN

La grande originalité de cet ouvrage c'est sa lisibilité et sa clarté. Cela est méritoire car, pour le « profane », le sujet est difficile, voire inquiétant. Parler de psychanalyse vers l'extérieur de cette communauté, et non pour elle ; parler de Lacan simplement mais rigoureusement en s'appuyant sur des concepts et des textes précis manifeste un souci peu répandu dans la communauté psychanalytique : l'ouverture et la pédagogie sans cuistrerie. Les auteurs manifestent donc – et la visée du livre se donne à comprendre dans son titre : un manifeste pour (et non de) où il est essentiellement question des rapports de la psychanalyse, dans ses quatre composantes (la cure ; le corpus théorique ; l'objet culturel ; la communauté), avec la Cité.

La thèse directrice de l'ouvrage est relative à l'article 52 de la loi de 2004 qui entend réglementer le champ des psychothérapies, auquel les analystes sont sommés de s'intégrer (et l'affaire du film *Le Mur* sur l'autisme justifie ce terme). Les auteurs y soutiennent que la psychanalyse est menacée de disparition, menace qui les amène à argumenter dans les quatre registres précités et à retracer une histoire succincte de la psychanalyse. Cette menace est récurrente et se manifeste dans des moments précis où l'ennemi n'est pas de même nature : la médecine en 1926 (Freud) ; la psychologie du moi en 1956 (Lacan) ; la psychologie comportementale-cognitiviste aujourd'hui. De l'identification de ce troisième moment dérive une argumentation convaincante dont l'unique (quoique complexe) enjeu est de distinguer la psychothérapie (fondée sur le postulat que l'inconscient est ou résulte d'une erreur cognitive de

jugement) et la psychanalyse. Ce qui permet cette distinction est bien d'ordre politique au sens large et c'est sur ce terrain, non délimité et en devenir, que des rencontres sont possibles, dans le respect des spécificités de chacune, entre une politique communiste, ou des communistes, et « La psychanalyse ».

Bien entendu on reste sur sa faim sur nombre de points. Par exemple : d'où manifestent les auteurs et où ? Plus techniquement, on reste ébahi devant des affirmations comme : « Il y a chez Lacan une théorie du capitalisme », aussi bien que devant la réduction phénoménologique par Lacan du concept marxien de plus-value à une accumulation par dépossession. Ce Marx-là appartient à un moment daté : les années 1930 avec leur lecture de Marx à travers un hégélianisme vulgarisé – même chez les communistes.

L'ÉTAT-monde.

Libéralisme, socialisme et communisme à l'échelle globale



PUF, 2011

JACQUES BIDET

PAR FLORIAN GULLI

Jacques Bidet essaie d'expliciter notre présent en reformulant radicalement la pensée de Marx. Loin d'un marxisme paresseux qui verrait dans la crise actuelle la première étape d'un retour pur et simple au capitalisme manchestérien et à l'impérialisme du XIX^e siècle, il s'agit au contraire de comprendre ce qui est irréductible au passé dans le présent.

Le livre essaie d'exposer une « idée simple » : quelque chose émerge dans la lignée des États-nations, quelque chose comme un État-monde. L'État-monde n'a rien d'un État mondial, il n'est pas la nouvelle utopie cosmopolitique. Il est une réalité imprévue, un état de fait en gestation. Deux contresens à éviter. D'une part, cet État-monde émergent ne remplace pas le système des États-nations. État-monde et système des États-nations s'entrelacent. Dans cette imbrication naissante cependant, l'État-monde tend à devenir le terme structurant qui impose sa logique au système de domination impérialiste. D'autre part, dans le cadre de cette réalité émergente, les États-nations conservent encore une importance stratégique car « c'est dans l'État-nation que les emprises populaires, potentiellement garantes de vie bonne, sont les plus tenaces ».

Cet État-monde se manifeste dans des organisations supranationales (l'ONU) et des institutions marchandes mondiales (l'OMC, le FMI). En elles, les valeurs de la modernité – liberté, égalité, rationalité – tendent, de manière balbutiante et non sans instrumentalisation cynique, à structurer le système des États-nations. Quelques symptômes de ce nouveau contexte ? En haut, par exemple, une intervention militaire mais décidée par l'ONU. On pourra toujours dénoncer ici un néo-impérialisme, il n'empêche que ce dernier se sent obligé de se donner des couleurs démocratiques. En bas, l'émergence, non sans obstacle, de sujets politiques se dotant peu à peu d'un vocabulaire critique commun. Une nouvelle internationale qui se cherche et dont l'objectif est l'inscription de droits nouveaux dans l'espace institutionnel mondial.

Un livre ambitieux mais sans illusion, pour comprendre les mutations contemporaines.

PAR FRANCETTE LAZARD

Un regard sur la politique et sur Marx*

Qu'est-ce que la politique ?

N'insistez pas trop avec cette question, nous avons du mal à répondre. Tout le monde connaît et personne n'explique vraiment. Comme la notion de « temps », la notion de « politique » semble s'évaporer dès que l'on cherche à la définir. Et pourtant que faisons-nous d'autre, depuis de longues décennies, sinon participer à l'action politique ? À plein-temps de surcroît. C'est même de cela dont nous parlons, pour une part, dès les premières lignes de ce livre. En tout cas notre récit peut le donner à penser. Ce n'est cependant pas le tout de ce que l'on pense.

FRANCETTE LAZARD est agrégée d'histoire-géographie. Elle a fondé Espaces Marx.

La politique est une dimension très importante, mais une dimension seulement, de notre engagement de vie. Même si chacun de nous le parcourt à sa façon. La politique comme condition de l'organisation et de la transformation de la société, occupe une place majeure dans l'ensemble de notre action. Elle ne lui est certainement pas réductible.

Notre ambition, notre engagement pour des progrès de civilisation impliquent toute une conception de la responsabilité de chacun dans la vie sociale, de la qualité de la relation à autrui, de la présence active dans la communauté des hommes. Une philosophie de l'existence qui ne trouve pas toujours, dans l'action politique, la place qui lui revient. Et l'on en souffre souvent.

À l'évidence, « tout n'est pas politique » et la politique « ne peut pas tout ». Faisons d'abord le constat. Les pratiques politiques en France et dans le monde, « la politique » telle qu'elle est vécue par le plus grand nombre, ne ressemblent guère à une belle et généreuse ambition. La crise de la politique qui conduit à son rejet n'est pas sans fondement. La crise générale de l'engagement militant en est un révélateur. Et pour nous, une inquiétude. Le doute généralisé à l'égard de « la politique » et des partis politiques

devient, lui-même, un « fait politique » contemporain. La politique, la conquête du pouvoir – puisque c'est à cela qu'elle se résume dans l'esprit de beaucoup –, le cheminement qui y conduit, et l'action qui la caractérise, nous interpellent tous. Elle n'échappe pas aux contradictions, aux paradoxes. Plus encore au mensonge des promesses, à la manipulation des attentes, au détournement des espérances, à la malhonnêteté sous toutes ses formes.

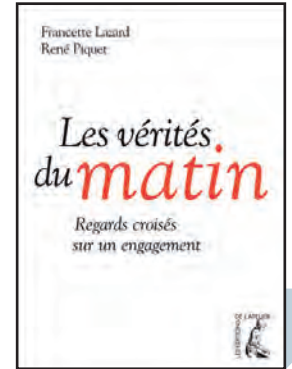
“ Pour nous la politique est essentiellement une activité qui vise à mettre en mouvement les capacités de tous pour ouvrir les chemins de l'émancipation humaine. ”

Dans les faits, les vrais centres des pouvoirs sont mis hors de portée des peuples et des débats nationaux, donc hors d'atteinte de la politique. Dans les sphères où se prennent les décisions majeures, de l'Union européenne au G20, ce sont les marchés financiers qui déterminent la marge des choix. L'alternative se limite souvent à l'appréciation de ces contraintes et de ces marges. La notion de « gouvernance » se substitue à celle de politique. Seuls les spécialistes, les équipes compétentes, pourraient comprendre les enjeux et arbitrer !

C'est pour cet ensemble de raisons que la « politique » est plus que jamais sévèrement jugée. Il en est ainsi dans toutes les enquêtes d'opinion. Au mieux, elle est considérée comme sans intérêt, sans prise sur l'essentiel, étrangère à ce que

l'on souhaite. Au pire, elle concentre tout ce que l'on rejette ou méprise. Un véritable discrédit. Préoccupant. Un discrédit qui met en question les motivations essentielles de l'engagement militant pour un nombre croissant de citoyens.

La politique ? Nous en avons, pour ce qui nous concerne, une haute idée, même si nos pratiques, nos priorités sont différentes. Elles expriment une conception de l'intervention personnelle qui privilégie l'idée, l'argument, le débat, la mise en perspective historique de l'ambition qui la porte. Voilà pourquoi nous avons préféré le plaisir de cette activité jugée par nous primordiale, à la recherche d'une place personnelle dans les institutions, avec le « pouvoir » et la notoriété qui l'accompagnent. Pour nous la politique est essentiellement une activité qui vise à mettre en mouvement les capacités de tous pour ouvrir les chemins de l'émancipation humaine. Nous pensons que la « politique » gagne en noblesse quand elle sait rendre crédible les transformations nécessaires. Quand elle permet de relier l'espérance et la colère en un projet commun qui rassemble. Quand chacun peut y engager sa propre exigence, ses aspirations ; y exprimer, à sa façon, sa raison d'être, dans une égale responsabilité et une dignité assurées. Aujourd'hui sur les divers continents, une politique citoyenne de nouvelle génération est en gestation. Cela se voit, cela se sait. Les acteurs politiques contemporains y trouveront peut-être une raison supplémentaire de vouloir bouculer le monde. Pour que le beau temps prenne la forme de leur visage.



Marx en fiches et en friche

Une passion peu banale à seize ans : le désir d'accéder, avec la lecture du *Capital*, à l'intelligence d'ensemble du mouvement historique...

Même des parents communistes peuvent être un peu inquiets quand leur fille de seize ans occupe tous ses loisirs à rédiger des fiches de lecture du *Capital* de Marx ! Je partagerais volontiers leur inquiétude aujourd'hui...

Je me souviens très bien de mes motivations de l'époque. La passion de cette découverte me rend toute autre activité fade ou futile. C'est surprenant, mais c'est ainsi. Je suis communiste pour contribuer à l'ambition collective d'émancipation humaine. Avec Marx, cette ambition a quitté les seuls rivages de l'utopie pour entrer dans le continent des sciences, pour avancer dans l'intelligence du mouvement historique d'ensemble. Il me faut donc absolument m'approprier ce « point de départ », ignoré évidemment au lycée, pour ne pas me perdre sur des chemins de traverse.

Ce travail méthodique, chapitre après chapitre, est parfois aride : la rente foncière, la circulation du capital, les cycles et les crises, le caractère fétiche de la marchandise... Mon intérêt ne me porte pas spécialement vers l'économie, je cherche à comprendre le mouvement des choses et des idées. Mais l'attention est relancée d'une page à l'autre par la puissance de l'analyse, la force du style. Un exemple, entre mille, que j'ai cité en d'innombrables cours et conférences dans les écoles et stages de formation du PCF : l'exigence de remplacer « l'individu morcelé, porte-douleur d'une fonction productive de détail, par l'individu intégral qui sache tenir tête aux exigences les plus diversifiées du travail et ne donne, dans des fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses fonctions naturelles ou acquises ». Le raccourci est saisissant. Il traverse le temps, anticipe, éclaire en une phrase percutante l'insupportable anachronisme du « management par le stress », l'impératif d'émancipation humaine.

J'absorbe en même temps les textes « marxistes-léninistes » de la période stalinienne. Et je ne vois pas la contradiction. Je trouve leur pédagogie bien utile. La lecture des livres de Marx – et d'Engels – publiés dans les années 1950 me protège sans doute d'un excès de certitudes doctrinaires. Mais pas tout à

fait. Du haut de mes seize ans, ce « point de départ » me semble la condition nécessaire d'une intelligence de l'histoire. Pourquoi pas.

Mais est-il la condition suffisante ? L'étroitesse de l'époque m'a bel et bien marquée. Pourquoi passer du temps à lire Platon ou Kant, Tocqueville, Proudhon et tant d'autres ? Marx les a bien dépassés. Mieux vaut, me semble-t-il alors, se concentrer sur les auteurs « marxistes » d'après Marx, et sur les écrits des penseurs et idéologues contemporains, de Sartre à Galbraith, d'Aron à Monod, de Leroy-Gourhan à Foucault, etc.

“ **Marx est un jalon majeur dans l'histoire des connaissances humaines. Une rupture.** ”

Je crois penser loin, mais je ne perçois pas les bornes initiales. Il me faudra bien des années pour le comprendre. Marx est un jalon majeur dans l'histoire des connaissances humaines. Une rupture. Mais il n'y a pas un « avant », et un « après ». Son analyse critique n'annule pas cette histoire, il en procède, il y inaugure de nouveaux possibles. Son œuvre est immergée en son temps, ouverte, inachevée, et des pans entiers de ses projets initiaux laissés en friches.

Marx remet sans cesse sur le métier ses connaissances, ses concepts. Il refuse de se dire « marxiste ». Est-il trop précurseur ? Ses travaux sont dénaturés en doctrine. En son nom, un pauvre catéchisme de « principes » théoriques est répété pendant des décennies, proclamé « science » de la révolution. « La théorie marxiste est toute-puissante, parce qu'elle est juste », affirme Lénine. Et le « marxisme-léninisme » devient, pour trois quarts de siècle, le ciment de l'identité des partis communistes. Le PCF ne l'abandonne qu'en 1979. Il parle des « lois » d'un socialisme « scientifique » jusqu'au seuil des années 1990.

L'œuvre de Marx a bien failli étouffer dans ce carcan. Les chantres du libéralisme ont proclamé sa mort, et cru l'avoir définitivement enterré sous les décombres du mur de Berlin.

En ces années-là, je suis en pleine responsabilité. Devenue membre du bureau politique du PCF en 1979, je préside au lancement de l'Institut de recherches marxistes avec une belle ambition : œuvrer à un « nouvel essor du marxisme ». Il s'agit cette fois de bien autre chose que de mettre *Le Capital* en fiches. Il faut comprendre la portée des défis, sans précédents, du siècle finissant. Achever de démanteler le corpus doctrinaire. Retrouver l'élan de Marx. Tracer de nouveaux sillons dans les friches. Mission impossible ?

Il s'avère bien difficile d'y travailler, dans les turbulences de la désagrégation du soviétisme et du déclin du PCF. En tout cas, ce point reste opaque. Ouvrir sans imprimatur les recherches politiques aux libres débats ? Très bien ! Mais quand ces recherches mettent en question des principes fondateurs comme la conception léniniste du « parti révolutionnaire », du « centralisme démocratique » ? L'ADN du PCF bloque alors toute discussion... Une fenêtre va s'ouvrir. En 1994, la relation du PCF à l'œuvre de Marx est redéfinie dans les nouveaux statuts du PCF. Je vais pouvoir, dans ce contexte, impulser la création d'une association autonome, pluraliste « Espaces Marx » en prise sur le renouveau qui s'amorce dans la pensée critique comme dans le mouvement social.

Bien des péripéties et de lourdes incertitudes marquent la charnière du millénaire. Le temps vient de passer le relais de mes responsabilités.

Mes fiches sont dans leur carton. Mais voici qu'avec la crise, à la une des magazines, en tête de gondole des librairies, apparaissent *Le Capital* et la figure de Marx. Sa traversée du désert semble terminée.

Finalement, je ne serais pas inquiète, mais au contraire bien contente si dans la jeune génération grandissait aujourd'hui une forte envie d'intelligence des ressorts du capitalisme, pour défricher de nouveaux chemins. Et donc, de lire Marx et de s'approprier son apport, pour de nouvelles avancées. Mais pas nécessairement à seize ans ! ■

*Extraits de Francette Lazard, René Piquet, *Les vérités du matin. Regards croisés sur un engagement*, Les éditions de l'atelier, 2011, publiés avec l'autorisation de la maison d'édition.

Par MAURIZIO GRIBAUDI*

Autour de 1848 : quelques réflexions sur l'élection du président de la République au suffrage universel

Revenir sur le contexte de cette première élection à « suffrage universel » permet de focaliser des tensions et des contradictions de fond que l'on retrouve intactes dans le cadre du choix gaullien et qui marquent encore l'horizon actuel.

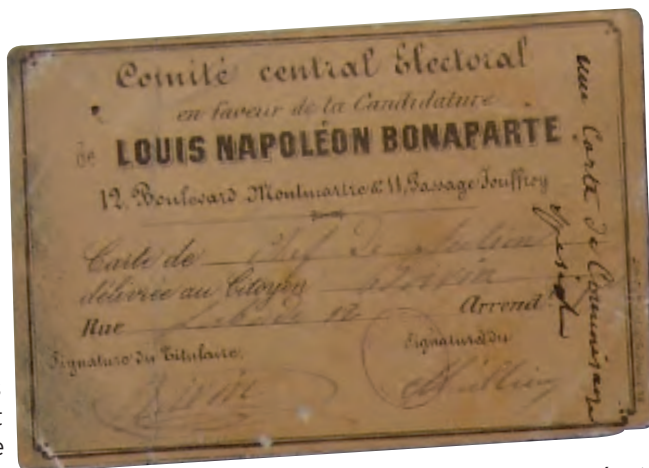
*MAURIZIO GRIBAUDI

directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

32

Dans moins de deux mois nous élirons un nouveau président au suffrage universel, c'est-à-dire par l'ensemble des citoyens inscrits sur les listes électorales. Ce rite, qui pourrait sembler l'expression naturelle de la démocratie républicaine, est en réalité une acquisition récente puisqu'il n'a été introduit qu'en 1962, par le général de Gaulle, soucieux de donner davantage de pouvoir au président de la cinquième République qu'il venait d'imposer par un tour de passe-passe constitutionnel. Avant cette date, tous les présidents français avaient été élus par le parlement à l'exception des élections de 1848, fondées sur le suffrage universel (masculin) et qui avaient permis l'élection de Louis-Napoléon.

On serait tenté d'oublier cet événement qui permit l'accession au pouvoir d'un aventurier républicain, vite transformé en *golpiste** et en empereur autocratique. Mais il peut être intéressant de revenir sur le contexte de cette première élection à « suffrage universel » car il permet de focaliser des tensions et des



contradictions de fond que l'on retrouve intactes dans le cadre du choix gaullien et qui marquent encore l'horizon actuel. Pour comprendre les raisons de la victoire de Louis-Napoléon, il faut remonter à l'origine des événements qui précèdent cette première votation. Ils commencent à prendre forme peu de mois avant et plus précisément en février 1848.

Il y a révolution, on le sait. Une révolution qui éclate sous la pression des demandes bourgeoises mais qui s'affirme et devient gagnante par l'action d'un mouvement ouvrier qui avait déjà montré sa présence dans les décennies précédentes, mais qui s'aperçoit soudainement de sa propre force et qui devine son possible visage sur les barricades de février.

Les acteurs du mouvement sont des artisans et des ouvriers dont nous ne retrouverons pas les noms dans les stations du métro, mais qui s'avancent en armes, le soir de la victoire, sur la place de l'Hôtel de Ville pour imposer la proclamation de la République aux hommes du gouvernement provisoire encore incertains sur ce qu'il faut faire. Ce sont les mêmes ouvriers, avec leurs associations et leurs corps de métiers qui reviennent dans les jours et les semaines suivants pour demander que cette République à venir soit réellement « démocratique et sociale ».

MASSACRE OUVRIER

Ils demandent, surtout, qu'elle reconnaisse leur « droit au travail ». Ce droit que la constitution de 1793 avait inclus dans son préambule mais qui avait disparu dès 1795. Demande insensée, aux yeux des élites contemporaines, y compris républicaines. À l'exception de Louis Blanc et de l'aile socialiste, tous, de Lamartine à Arago, en passant par Crémieux ou Marrast, tous pensaient la demande ouvrière comme irréaliste voire même comme une menace pour la paix sociale. Demande bien réelle, aux yeux du monde ouvrier. Demande qui continue à s'exprimer, surtout, dans les semaines et les mois qui suivent, et qui constitue même le principal élément

autour duquel se coagulent les tensions et les conflits. Sans revenir sur l'histoire complexe des premiers mois de la Seconde République, il faut peut-être rappeler que, entre les mois de février et de juin, entre la révolution et le massacre ouvrier, il y a eu l'espoir qu'il était possible d'instaurer une vraie République démocratique et sociale. Non seulement les ouvriers y croient, mais aussi de nombreux autres citoyens et citoyennes (ces dernières étant d'ailleurs particulièrement actives). En témoignent les milliers de lettres, projets de réforme et d'amélioration sociales envoyés aux membres du gouvernement provisoire. En témoignent aussi les centaines de cortèges qui sillonnent quotidiennement le centre-ville pour aller rendre hommage au Gouvernement provisoire. Et enfin, en témoigne la renaissance d'un débat politique dense et passionné qui s'exprime dans une presse enfin libre et dans les clubs à nouveau ouverts.

“ *un tel président aurait non seulement « tous les moyens d'action, toutes les forces actives qu'avait le dernier roi » mais aussi une « position bien autrement formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel ; c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix.»* ”

La distance entre le vécu des ouvriers parisiens et la réalité politique telle qu'elle se configure progressivement augmente, au fil des événements qui s'ensuivent, mélanges de provocations et de surdités ahurissantes qui culminent, comme on le sait, dans l'arrêté du 21 juin qui proclame la fermeture des Ateliers nationaux. C'est à ce moment, et pour défendre ce qui reste du rêve d'une République démocratique et sociale, que le Paris populaire s'insurge et élève ses barricades.

La répression est sauvage. Sous les ordres du général Cavaignac, l'armée, les gardes nationaux des quartiers bourgeois et la garde mobile attaquent les quartiers populaires avec une férocité inédite. Les évaluations du massacre varient entre les 5 000 morts officiels et les 30 000 estimés par certains historiens. Très probablement, le chiffre réel se situe autour des 15 000 décédés, nombre d'entre eux fusillés ou égorgés au coin d'une rue sans jugement et souvent sans raison.

L'impact social de ce massacre fut énorme. Il élimina, d'un coup, non seulement tous les militants ouvriers de base (outre les morts, il faut comptabiliser 11 000 arrêtés) mais aussi leurs alliés démocratiques qui durent s'exiler sous le poids de la répression policière. Dès le mois de juillet les lois restreignant les libertés s'enchaînent : contrôle de la presse, fermeture des clubs, lois spéciales... Une chape de plomb descend sur la France gérée par l'armée, la police et par le général Cavaignac, nommé à la présidence du Conseil.

DÉBAT SUR LES MODALITÉS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

C'est donc dans ce contexte que l'Assemblée élabore une constitution pour ce qui reste de cette deuxième République. Le débat sur les modalités de l'élection présidentielle apparaît crucial. En se fondant sur les résultats d'avril, Lamartine croit pouvoir compter sur un large score populaire. Il est en conflit avec l'Assemblée qui semble dominée par Cavaignac et ses alliés. Il croit peut-être rallier ses anciens partisans et freiner les ambitions du général quand il se prononce contre l'élection par les membres du Parlement et pour le suffrage universel :

« On peut corrompre les hommes par petits groupes, déclame-t-il le 6 octobre, mais on ne peut pas les corrompre en masse. On empoisonne un verre d'eau, on n'empoisonne pas un fleuve. Une Assemblée est suspecte, une nation est incorruptible comme l'Océan ». Par une comparaison qui deviendra fameuse, Lamartine se fait le portevoix d'un consensus qui est en train de se former parmi les députés tout en établissant une équation, loin d'être évidente, entre démocratie et suffrage universel.

Peu de voix s'élèvent pour contrer cette forme d'élection. Seul Jules Grevy, dans son intervention, rappelle qu'un tel Président aurait non seulement « tous les moyens d'action, toutes les forces actives qu'avait le dernier roi » mais aussi une « position bien autrement formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel ; c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix ».

Évidemment les voix qui manquaient au débat, et qui manquent d'ailleurs depuis, sont celles des associations et des organismes ouvriers pour lesquels l'expression d'une démocratie républicaine telle qu'ils l'avaient vécue, était

surtout la possibilité de contrôler le pouvoir au niveau local et non ce semblant d'égalité qui consisterait à se contenter de choisir celui qui exercera le pouvoir.

Dès ce premier essai, les aléas du système deviennent évidents. Ce qui compliqua le cadre, en 1848, fut l'inattendu concours de voix qui convergent sur la figure de Louis-Napoléon, pour les raisons les plus discordantes. Celles des royalistes, qui votent pour un homme qui défend l'ordre et promet d'aider l'Église contre les républicains italiens. Celles d'une partie des Républicains modérés qui se refusent à l'idée d'un pouvoir laissé entre les mains ensanguantées de Cavaignac ou de celles, trop frêles, de Lamartine. Celles enfin de quelques montagnards et républicains de gauche, pour lesquels les souvenirs de l'Empire étaient depuis toujours restés liés aux souvenirs de l'aventureuse épopée de la Grande Armée.

Le résultat des élections fut donc une surprise : Louis-Napoléon fut élu avec l'écrasante majorité de 5 400 000 voix, contre 1 400 000 pour Cavaignac, 380 000 pour Ledru-Rollin, 37 000 à Raspail et seulement 8 000 à Lamartine. Les violences des mois précédents, la défaite ouvrière et le carnage de juin, les nombreuses manipulations de l'Assemblée Constituante, tous ces éléments avaient contribué à une élection qui déléguait, pour la première fois de l'histoire de France, un énorme pouvoir à un homme qui n'était au fond représentatif que des manipulations et des tensions sociales qui avaient permis sa candidature.

Comme on le sait, Louis-Napoléon ne se priva pas d'utiliser contre l'Assemblée la force du pouvoir qu'elle venait de lui confier. En exhumant, un siècle après, l'élection au suffrage universel, le général de Gaulle avait certainement appris la leçon napoléonienne. Car, comme il l'écrivait lui-même, son souci était « d'assurer au futur président un caractère et un relief assez forts pour qu'il fût possible de le maintenir dans le droit et dans la pratique, alors qu'auraient disparu les circonstances dramatiques et le personnage d'exception qui l'avaient d'abord imposé ».

Depuis, les présidents se suivent, candidats nommés centralement et désignés par un peuple qui reste encore et toujours privé d'une vraie « République démocratique et sociale ». ■

*Néologisme italien signifiant organisateur d'un coup d'État.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

PAR CORINNE LUXEMBOURG

Délocalisation, désurbanisation, déterritorialisation... déshumanisation

L'histoire du développement industriel occidental et celle de l'habitat populaire sont étroitement entremêlées au cœur de l'urbain. Une telle imbrication des organismes productifs et urbains explique en partie la violence de la remise en cause du travail dans sa dimension émancipatrice. Qu'elle s'illustre par la disparition pure et simple des activités ou par la maltraitance des travailleurs, cette violence est intimement liée au rapport capital-travail.

CORINNE LUXEMBOURG est maître de conférences en géographie à l'université d'Artois

Géographiquement, l'imbrication du travail et de l'habitat populaire intervient à plusieurs niveaux de lecture. Citons-en deux principaux : celui du tissu urbain mélangeant bâti d'activités productives et logements d'une part, celui des pratiques populaires de la ville qui font que le travail (même par son absence) est inhérent à l'urbanité. Le premier, nous savons qu'il résulte principalement de la nécessité de loger les salariés à proximité du lieu d'activités. La ville-usine ou la ville-minière en sont des exemples, communes de mono-activité, d'extraction. Les villes plurifonctionnelles, déjà fortement

urbanisées, ont conservé les anciennes centralités et en ont créé d'autres en périphérie. Le second est ce qui fait de l'espace public un bien commun. Si bien qu'en se rompant l'imbrication économique et physique scarifie la ville et appauvrit la mixité fonctionnelle urbaine. La ville « s'émiette » comme le métier l'a été par le fordisme.

RETOURNEMENT DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DE L'ÉQUITÉ À LA COMPÉTITIVITÉ

L'habitat comme le travail, soumis aux mêmes logiques de compétitivité réclamant d'eux plus de flexibilité, d'individualisation, se trouvent bouleversés par un retournement des politiques d'aménagement du territoire. En effet, à l'échelle du territoire, les firmes multinationales assoient leur rôle principal d'aménageur ayant une primauté sur le pouvoir politique représentatif en développant ou accompagnant la mise en concurrence des territoires. Dans ce

cadre, l'accélération de la division internationale du processus de production et de l'internationalisation des firmes se matérialise par un double mouvement : celui de la déliaison entre l'organisme productif et l'organisme urbain déjà évoqué, celui de la fragmentation internationale de la production sous forme de délocalisation totale ou partielle d'autre part.

L'exemple français est particulièrement illustratif de ce retournement décisionnel : les politiques de déconcentration industrielle du milieu des années 1950, puis celles de pôles de conversion ont cédé la place à une nouvelle politique industrielle depuis le milieu des années 2000 sous la forme des pôles de compétitivité ayant vocation à rompre avec une conception de l'aménagement du territoire axée sur l'équité. Tout comme l'outil de prospective territoriale français, la DATAR, ne promeut plus l'action régionale mais la compétitivité et l'attrac-



© Corinne Luxembourg

Fresque commémorative des grèves lors du démantèlement de Creusot-Loire en 1984. (photo Le Creusot prise le 17 novembre 2006).

tivité des territoires. L'aménagement a été abandonné par le pouvoir politique représentatif au pouvoir économique. Cette collusion des décisions politiques en faveur des firmes empêche fondamentalement le développement d'un rapport à l'environnement appréhendé comme bien commun, tout comme l'appréhension de la ville comme lieu du « vivre ensemble ».

STANDARDISATION ET FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ESPACE URBAIN

La dernière phase connue de l'évolution des localisations des unités de production s'illustre par un phénomène d'accélération du processus de production/standardisation/suppression d'espace urbain. Elle s'observe bien entendu pour les lieux de production mais pas uniquement, il en est de même pour les centres commerciaux ou les centres d'affaires. De fait, il s'agit d'un renversement progressif des centralités urbaines, délaissant peu à peu les centres anciens pour des centres périphériques concentrant l'activité (d'affaire ou commerciale) en dehors de l'habitat. Un tel mouvement porte le caractère jetable de ces lieux identiques aux quatre coins du monde en même temps qu'un outil de domination des populations des quartiers populaires. La ville standardisée devient non-lieu au sens défini par Marc Augé, espace de prédation et de spéculation. Cette double évolution permet de

placer des territoires au cœur des révolutions informationnelles et de rythmes de décisions accélérés. Ces espaces, en particulier les centres d'affaires participent de la continuité des flux en constituant des relais spatiaux fixes qui à mesure que les flux s'accroissent peuvent devenir obsolètes et disparaître.

“ *Repenser l'imbrication travail-habitat populaire comme vecteur de transformation sociale.* ”

Dans le même temps, le travail connaît des turbulences équivalentes où le droit du travail, le droit social, l'appareil de formation, de production sont bouleversés et avec eux les travailleurs qui sont privés des repères leur permettant de vivre, de vivre mieux.

La déconnexion des lieux de travail des territoires, la distanciation des lieux de donneurs d'ordre et des lieux de production acheminent les espaces métropolitains en dehors de tout contexte géographique. C'est-à-dire que dans les flux économiques à l'œuvre dans le contexte d'accélération du processus de mondialisation existent plus que jamais en abstraction du substrat géographique

donc urbain. Les espaces urbains, puis métropolitains créés dans le cadre d'une suraccumulation du capital peuvent à leur tour disparaître dès lors que la capacité technologique d'accélération des flux d'information le permet.

Ce mouvement progressif de déliaison des rapports ville-travail d'exurbanisation physique des lieux de travail, puis de standardisation des lieux, aboutit à une déterritorialisation de la ville dans son ensemble : les délocalisations, les pertes d'emplois enjoignent la population à se « délocaliser » à son tour rompant les liens d'identité et d'histoire commune, de sociabilité finalement de résistance, de dignité. Les délocalisations tout comme la standardisation des lieux de travail et de consommation délient puis déterritorialisent les rapports entre la production et la ville, entre les Hommes et l'urbain, leur identité, leur histoire. Atteinte à l'urbanité, ce processus est conséquemment une atteinte à l'humanité, elle-même peu à peu en voie de déterritorialisation.

Si nous nous arrêtons à cette rétroaction du spatial sur le social, il semble nécessaire d'intégrer la question du vivre-ensemble, de la ville émancipatrice dans la réflexion syndicale, de repenser cette imbrication travail-habitat populaire comme vecteur de transformation sociale. ■

Par **AMAR BELLAL***

Énergies renouvelables : entre réalités, mythes et vraies potentialités

Les énergies renouvelables représentent près de 13% de la consommation primaire d'énergie mondiale. L'essentiel de cette énergie est issue de l'hydraulique et de la biomasse.

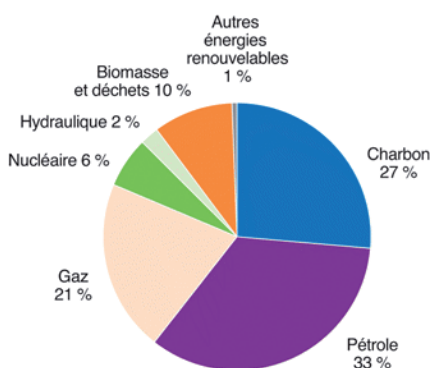
***AMAR BELLAL** est ingénieur, membre de la commission écologie du PCF

BILAN MONDIAL EN ÉNERGIE PRIMAIRE :

Biomasse : 10% de l'énergie primaire dans le monde, l'essentiel de ce qu'on nomme « énergie renouvelable ». Cela concerne le bois, le charbon de bois, les déchets agricoles ou de l'industrie alimentaire, les déjections animales, les agrocaburants. Renouvelable car on considère que les plantes restockent le carbone dégagé par combustion grâce à la régénération de la biomasse par photosynthèse : ce qui n'est pas toujours le cas (déforestation sans reboisement, forêt française localement surexploitée, palmiers à huile se substituant à des forêts tropicales...).

Mais l'essentiel des 10% du bilan mondial cité est dû au bois de chauffe dans les pays développés et surtout au milliard de personnes qui utilisent exclusivement la biomasse comme énergie : ce n'est pas un signe de pratique écologique mais tout simplement de sous-développement, avec une espérance de vie faible. C'est le cas de l'Afrique où la biomasse (bois, excréments d'animaux) représente près de 50% de l'énergie primaire. Concrètement il s'agit pour les femmes et les enfants de consacrer chaque jour de longues heures à aller chercher du bois pour cuire les aliments : l'OMS estime à plus de deux millions de morts par an les victimes de l'inhalation des fumées de cuisson.

Hydraulique : 2% de l'énergie primaire mondiale, destinée exclusivement à la pro-



duction électrique, correspond à 16% de l'électricité mondiale (contre 41% charbon, 21% gaz, 14% nucléaire, 5% pétrole et 2% solaire-éolien-géothermie). Il y a pratiquement saturation des capacités de production en Europe et en France. Par contre en Asie, Amérique du Sud, Russie et surtout en Afrique, il reste encore un très fort potentiel. Cependant, les investissements sont lourds même si après amortissement le prix de l'électricité est un des plus faibles : ce qui suppose, pour le continent africain notamment, des financements internationaux sur la base d'une véritable aide au développement. Si l'hydraulique dégage peu de CO₂, cela pose d'autres problèmes : inondation de grandes surfaces, déplacement de population, écosystème fortement perturbé, risque de rupture. En France 11 % de l'électricité est produite par hydraulique. Cette énergie permet une production de base mais aussi de répondre aux périodes de pointe de consommation (avec le thermique), elle permet aussi par les STEP (station de transfert d'énergie par pom-

page) de stocker l'énergie produite par le nucléaire en surplus. La Suisse notamment stocke de l'eau en altitude grâce à des pompes alimentées par de l'électricité nucléaire française peu chère la nuit, puis elle revend cette électricité à l'Italie, le jour, au prix fort avec le label « vert » hydraulique... La privatisation en cours de l'hydraulique, s'avèrera catastrophique pour l'équilibre du réseau car les opérateurs privés pourront exercer un chantage au tarif en période de pointe.

Éolien, solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie : au total cela ne représente que 0,7% de l'énergie primaire mondiale, 5,3% de la totalité des énergies renouvelables ou encore 2% de la production d'électricité. On le comprend, illustrer un article de presse qui traite de la place des énergies renouvelables, par une photo d'éolienne, ou une photo de panneau solaire, contribue à nous donner une fausse idée de la réalité.

POTENTIALITÉS ET LIMITES DE CHACUNE DE CES ÉNERGIES :

Éolien : les plus grosses éoliennes ont une puissance de 4 MW, on parle maintenant pour l'offshore de prototype de 10 MW, de gros progrès ont été réalisés en terme de fiabilité et de puissance. Malgré cela le coût de l'électricité éolienne reste encore très cher et largement subventionné. Des obstacles physiques et techniques sérieux empêchent son déploiement comme moyen de production de masse. Le principal problème étant « l'intermittence », ou, dit autrement, le fait que le vent ne souffle

pas « à la demande ». Ainsi pour produire la même quantité d'électricité qu'une centrale thermique de 1 300 MW (qui fonctionne à peu près 8 000 h par an) il faut installer quatre fois plus de puissance, soit 5 000 MW d'éolien. Le vent soufflant dans les meilleurs sites 25% du temps, c'est à dire 2 000 h par an, le reste (6 000 h) est comblé le plus souvent par des centrales à gaz à démarrage rapide (car le vent peut cesser en quelques minutes). Tant qu'il n'y a pas de moyen de stocker l'électricité en masse, l'éolien reste très lié à un développement des capacités en gaz. L'éolien représente 1,3% de l'électricité mondiale, 1,4% en France, 6,5% en Allemagne. Pour un petit pays comme le Danemark (l'équivalent d'une région française), il est encore possible de produire 20% de l'électricité par ce moyen et importer de l'électricité auprès des voisins quand il n'y a pas de vent. À l'échelle d'un grand pays, la limite des 10% semble difficile à franchir, pour des questions d'équilibre du réseau, c'est la situation de l'Allemagne qui atteint difficilement ce chiffre (solaire + éolien : moins de 9% en 2011) malgré les milliards investis et en ayant saturé tous les sites possibles. Des usages futurs existent : le chargement de batteries pour les voitures électriques, ou des usines de fabrication de biocarburant seconde génération, qui peuvent être alimentées en électricité éolienne par temps de vent. Ce serait un des moyens possibles de stocker cette énergie et de pallier l'intermittence.

LES ÉNERGIES SOLAIRES :

Le solaire thermique : utilisation directe de la chaleur du soleil, il permet de fournir de l'eau chaude avec un rendement énergétique très intéressant. Très peu développé car il dégage peu de marge de profit pour le capitalisme. Les chauffe-eau solaires seraient pourtant très efficaces pour réaliser des économies d'énergie en évitant le recours au gaz, un vrai potentiel industriel en France pour généraliser ce type d'énergie à des millions de logements. C'est ce que fait activement la ville de Barcelone par exemple. D'autres applications existent notamment dans la production électrique.

Le solaire photovoltaïque : très approprié pour fournir des quantités d'électricité dans des endroits éloignés du réseau électrique ou pour constituer un appoint aux

productions centralisées. Par contre sa contribution reste très marginale : 0,1% de l'électricité mondiale (France : 0,03%, Allemagne : 1,1%).

SORTIR DU NUCLÉAIRE AVEC LE SOLAIRE ET L'ÉOLIEN ?

Certes le vent et le soleil, sont d'accès gratuit et une seule fraction de ces deux énergies pourrait subvenir aux besoins de l'humanité tout entière. Le problème est que ces deux énergies sont diffusées : pour produire l'équivalent d'un seul réacteur nucléaire (il y en a 58 en France), il faudrait 5 000 éoliennes de 100m de haut soit 800 000 m³ de béton pour les seules fondations, l'équivalent de dix viaducs de Millau. De plus il faut trouver 250 km² de surface, et pas n'importe où, dans des endroits où il y a assez de vent ! Pour le solaire, le chiffre est de l'ordre de plusieurs millions de m² de panneaux. On le comprend, face à ces chiffres, il est absurde de fonder un scénario de sortie du nucléaire avec ces énergies. La sortie du nucléaire ne peut se faire qu'avec un recours massif au gaz ou au charbon, c'est ce que fait aujourd'hui l'Allemagne, c'est ce que démontre en creux des scénarios comme Négawatt en France. Par ailleurs, vu la quantité de matériaux en jeu, se pose la question de l'énergie grise, celle qui est nécessaire à la production de ces milliers d'unités : si les panneaux photovoltaïques sont produits en Chine, et si les éoliennes sont produites en Allemagne, deux pays dont l'électricité est produite à 80% au charbon et au gaz, on ne résout pas vraiment le problème. Ce qui milite pour une relocalisation de cette production avec une vraie filière industrielle utilisant l'électricité hydro-nucléaire française très peu carbonée, ce qui milite pour un *mix* nucléaire/énergie renouvelable. Enfin, chose peu connue, les aimants des rotors d'éolienne étant constitués de matériaux très rares, la demande correspondant à de tels chantiers sera bientôt incompatible avec les ressources disponibles sur terre.

Intermittence et réseaux : une autre façon de pallier le problème de l'intermittence est de relier les sites de production entre eux : par exemple, quand il n'y a pas de vent en Bretagne, il peut y en avoir dans la vallée du Rhône, ce qui compense*. Cependant cela nécessite de construire des centaines de kilomètres de lignes hautes tensions. L'Allemagne va devoir construire 4 000 km de lignes

électriques pour rapatrier l'électricité produite par les parcs éoliens offshore en mer du Nord vers le sud de l'Allemagne où se situent les besoins. Il est donc important d'inclure le coût de la construction du réseau pour transporter ce type d'électricité. Il y a en effet une fausse idée à dissiper qui va à l'encontre du sens commun : l'étalement dans le territoire des moyens de production de très petite taille impose en réalité de multiplier de quatre à cinq fois la taille des réseaux de transport, contrairement aux systèmes très concentrés et centralisés.

GÉOTHERMIE :

La géothermie profonde haute température permet de produire de l'électricité, encore très marginale et à l'état de démonstration, limitée également par les obstacles techniques et les atteintes à l'environnement (technique analogue à l'exploitation des gaz de schistes).

La géothermie moyenne basse température permet une utilisation en chauffage de logements, associée à une pompe à chaleur, pour les basse températures, elle offre une démultiplication de la puissance électrique (pour 1 kW d'électricité alimentant la pompe à chaleur on extrait 4 kW de chaleur), ce qui pourrait être appliqué à des millions de logements en France. Un vrai enjeu industriel et une vraie solution de substitution au chauffage électrique par effet joule.

En conclusion, on peut dire qu'hormis l'hydraulique, technologie mature, les autres énergies nécessiteront des sauts technologiques majeurs et la construction de vraies filières industrielles pour espérer sortir d'une application encore marginale et confidentielle (éolien, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie avec pompe à chaleur, agrocaburant seconde et troisième génération). Se pose ainsi la question des moyens pour la recherche appliquée, mais surtout fondamentale : en effet c'est certainement dans la recherche fondamentale en physique que des découvertes se feront pour augmenter les possibilités de stockage d'électricité ou améliorer le rendement photovoltaïque. ■

* En réalité, on constate qu'y compris pour de grands espaces comme l'Europe, on a des variations très importantes et l'effet de compensation (foisonnement) ne se traduit guère : <http://www.manicore.com/documentation/eolien.html>

LES RESPONSABLES THÉMATIQUES



Patrice Bessac
Responsable national du Projet
projet@pcf.fr



Stéphane Bonnery
Formation/Savoirs, éducation
recherche
stephane.bonnery@wanadoo.fr



Nicolas Bonnet
Sport
nbonnet@pcf.fr



Hervé Bramy
Écologie
hbramycg93@wanadoo.fr



Ian Brossat
Sécurité
ian.brossat@paris.fr



Laurence Cohen
Droits des femmes/Féminisme
cohenperdrix@gmail.com



Xavier Compain
Agriculture/Pêche
jyoudom@pcf.fr
ssimonin@pcf.fr



Olivier Dartigolles
Europe
odartigolles@pcf.fr



Yves Dimicoli
Économie Finances
ydimicoli@pcf.fr



Jacques Fath
Relations internationales,
paix et désarmement
jfath@pcf.fr



Olivier Gebhurer
Enseignement supérieur
et recherches
olivier.gebhurer@wanadoo.fr



Jean-Luc Gibelin
Santé Protection sociale
jean-luc.gibelin@orange.fr



Isabelle De Almeida
Jeunesse
isabelle.dealmeida@numericble.fr



Fabienne Haloui
Lutte contre racisme,
antisémitisme et discriminations
fabienne.haloui@orange.fr



Alain Hayot
Culture
ahayot@pcf.fr ou
ahayot@regionpaca.fr



Valérie Goncalves
Énergie
val.goncalves@free.fr



Jean-Louis Le Moing
Dom-tom
jllemoing@pcf.fr



Danièle Lebaïl
Services Publics et solidarités
danielle.lc@wanadoo.fr



Isabelle Lorand
Libertés et droits de la personne
liberte@pcf.fr



Sylvie Mayer
Economie sociale et solidaire
mayersy@wanadoo.fr



Catherine Peyge
Droit à la ville, logement
catherine.peyge@ville-bobigny.fr



Gérard Mazet
Transports
gmazet@pcf.fr



Eliane Assassi
Quartiers populaires et libertés
elianeassassi.contact@gmail.com



Richard Sanchez
LGBT
rsanche@pcf.fr



Véronique Sandoval
Travail
vsandoval@espaces-marx.org



Jean-François Téaldi
Droit à l'information
jean-francois.tealdi@francetv.fr



Nicole Borvo
Institutions, démocratie, justice
mdagorn@pcf.fr



Jean-Marc Coppola
Réforme des collectivités locales
jmcoppola@regionpaca.fr



Jérôme Relinger
Révolution numérique
et société de la connaissance
jrelinger@pcf.fr

Liste publiée dans *Communistes*
du 22 septembre 2010

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Patrice Bessac
Responsable
de la Revue



**Guillaume
Quashie-Vauclin**
Responsable
adjoint



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Amar Bellal
Sciences



Gérard Streiff
Combat d'idées



Marine Roussillon
Pages critiques



Nicolas Dutent
Communisme
en question



Alain Vermeersch
Revue des médias



Côme Simien
Histoire



Renaud Boissac
Collaborateur



Anne Bourvic
Regard



Frédo Coyère
Maquette et
graphisme

COMITÉ DU PROJET ÉLU AU CONSEIL NATIONAL DU 9 SEPTEMBRE 2010 : Patrice Bessac - responsable ; Patrick Le Hyaric ; Francis Wurtz
Michel Laurent ; Patrice Cohen-Seat ; Isabelle Lorand ; Laurence Cohen ; Catherine Peyge ; Marine Roussillon ; Nicole Borvo ; Alain Hayot ; Yves Dimicoli
Alain Obadia ; Daniel Cirera ; André Chassaïne.